

# PEAAD

## Bulletin



82 · mars 2023

Association des Anciens Députés au Parlement européen

[www.formermembers.eu](http://www.formermembers.eu)



### Activités de l'AAD

Programme PE au  
Campus

Page 19



### Focus

Résilience  
européenne

Page 29

# DANS CE NUMÉRO

- 03 Mot du président
- 04 In Memoriam: José María Gil-Robles
- 06 Parlement européen au travail

## ACTUALITÉ

- 08 Déontologie au Parlement  
(Monica Baldi)
- 10 Coupé de sa propre histoire  
(Glyn Ford)
- 11 Un ciel assombri pour la remise du prix Sakharov  
(Andrea Manzella)
- 12 Nouveau départ pour les balkans occidentaux?  
(Hannes Swoboda)
- 13 Médecin et ambassadrice de Gênes dans le monde  
(Isabella De Martini)
- 14 Présence des femmes dans les conseils - légiférer ou inciter?  
(Marina Yannakoudakis)

- 15 La contribution britannique au Parlement européen  
(Edward McMillan-Scott)

## ACTIVITÉS DE L'AAD

- 17 Lord Henry Plumb
- 19 PE au Campus

## DÉPÊCHES

- 24 Évènements à venir
- 24 Publications
- 24 Nouveaux membres
- 25 AAD au travail

## IN MEMORIAM

- 26 In Memoriam

## FOCUS

- 30 Protéger l'environnement, c'est assurer une paix durable  
(Recteur Rojas Aravena, Université pour la Paix des Nations unies)
- 32 La résilience de l'Europe monte en puissance  
(Isabel Parra, Plaidoyer, partenariats et sensibilisation Programme mondial sur la résilience des villes, ONU-Habitat)
- 34 Insuffler un nouvel élan à la défense de la démocratie: agir avec intelligence, agilité et honnêteté  
(Vassilis Ntousas, German Marshall Fund, États-Unis)
- 36 Renforcer la résilience pour relever les défis  
(Manuel Porto)
- 38 Résilience européenne  
(Godolieve Quisthoudt-Rowohl)

© Couverture: Adobe Stock

## APPEL À CONTRIBUTION:

Le comité de rédaction tient à remercier tous les membres qui ont pris le temps de contribuer à ce numéro du Bulletin de l'AAD. Nous voudrions attirer votre attention sur le fait que la décision d'inclure un article incombe au comité de rédaction du Bulletin de l'AAD et, qu'en principe, les contributions soumises par des membres qui ne sont pas à jour de paiement ne sont pas retenues. En raison du long décalage entre l'appel à contribution et la publication, certains articles peuvent être dépassés.

Le Bulletin de l'AAD est publié par l'Association des anciens députés du Parlement européen avec l'assistance du Parlement. Toutefois, les opinions exprimées dans ses articles sont celles des membres contributeurs de l'AAD et d'écrivains invités, et ne représentent pas nécessairement les positions du Parlement, ni celles de l'AAD. De même, l'inclusion des communications publicitaires n'implique pas nécessairement une recommandation de l'AAD ou du Parlement.

## COMITÉ DE REDACTION

Monica BALDI  
Jean-Pierre AUDY  
Edward McMILLAN-SCOTT  
Teresa RIERA MADURELL  
Paul RÜBIG

## PRÉPARÉ PAR

Elisabetta FONCK  
Valerie RASKIN  
Pilar RAMOS CARBONERO  
Isa-Marie MÉNART  
Maria MERELAS CALDERERO

## CONTACTS

formermembers@europarl.europa.eu  
Tél.+ 32(0)2 284 07 03  
Fax.+32(0)2 284 09 89



# MOT DU PRÉSIDENT

Cher Membre,

Nous avons commencé l'année en organisant une assemblée générale extraordinaire le 2 février pour la révision des statuts de l'AAD. Je tiens à remercier tous les membres de l'Association qui ont voté en personne ou par procuration, ce qui a abouti à l'adoption unanime des amendements.

La participation des membres de l'Association à l'Assemblée Générale Extraordinaire et leurs nombreuses contributions, en personne et en ligne, ont une fois de plus démontré la grande vitalité de notre Association. Nous traversons une période difficile, au cours de laquelle le Parlement européen doit relever des défis majeurs afin de préserver la pleine confiance des citoyens européens.

Beaucoup de collègues m'ont écrit pour exprimer leur colère face aux récentes révélations. Ils se sont sentis offensés et blessés, et ont exprimé leur tristesse face à l'affront que certains avaient fait à la plus haute institution démocratique de notre continent. Nous partageons tous ces sentiments et condamnons fermement le comportement honteux qui ternit le prestige du Parlement européen et blesse l'honneur de ceux qui ont eu le privilège d'en faire partie.

La faute grave d'un ancien député — membre de notre association et de son Conseil d'administration — ne doit pas porter atteinte à la réputation de l'Association et baffouer l'honneur de tous ceux qui ont servi l'institution. Le Conseil d'administration a donc décidé d'appliquer l'article 6 des statuts de l'association afin de proposer l'exclusion du membre de l'Association, Pier Antonio Panzeri, qui a reconnu sa culpabilité. Le vote sur cette proposition aura lieu lors de l'Assemblée générale le 4 mai. Je m'attends à ce que tous les membres de l'Association participent à cette réunion d'une grande importance symbolique.

Permettez-moi de citer un extrait de la lettre que j'ai adressée à la présidente du Parlement européen, Roberta Metsola, le 13 janvier 2023:

*«Comme il est mentionné dans nos statuts, notre association s'oppose à toutes les formes de corruption et de conduite illégale et a toujours surveillé l'exactitude du comportement des anciens députés européens.»*

*En ce moment déconcertant, nous exprimons notre plein soutien aux actions que vous avez promues contre la corruption mais, si l'information est confirmée, nous vous demandons de reconsidérer la proposition d'abolir les badges d'accès permanents pour les anciens députés européens remplacés par un laissez-passer d'une journée.*

*Le respect des valeurs et des principes européens est au cœur de notre activité visant à renforcer le travail du Parlement européen, à renforcer la démocratie parlementaire et à servir l'unité européenne. Les anciens députés européens sont de véritables amis du Parlement européen, ayant contribué aux choix qui ont conduit à la construction de l'Union actuelle au cours de leur mandat parlementaire, et leur soutien et leurs conseils sont et resteront indispensables dans les mois et les années à venir pour contribuer à «renforcer la confiance et travailler ensemble pour faire avancer l'Union européenne».*

Nous poursuivrons notre travail au sein de l'Association avec passion et détermination. Ce faisant, nous honorerons également la mémoire de ceux qui nous ont précédés.

La première partie de l'année a apporté une grande tristesse à la mort de José María Gil-Robles Gil-Delgado, ancien président du Parlement européen et de notre association. Nous nous souviendrons de lui en tant que cher collègue, président et membre dévoué, qui a contribué à la bonne réputation de l'Association et au succès de ses programmes et activités depuis sa fondation. Dans cette édition, vous trouverez des hommages à sa mémoire et à celui de l'ancien président du Parlement européen et président honoraire de l'AAD, Lord Henry Plumb, décédé l'année dernière.

Notre service commémoratif annuel aura lieu le 3 mai. Après la cérémonie, nous nous réunirons pour notre dîner-débat avec notre orateur invité, le commissaire aux affaires économiques Paolo Gentiloni.

Le service commémoratif sera précédé de notre événement Librorum, au cours duquel l'ancien président du Parlement européen et de l'AAD, Dr. Hans-Gert Pöttering, présentera sa biographie et à son travail, «Une conscience européenne».

Enfin, le 4 mai 2023, nous tiendrons notre Assemblée générale annuelle, qui sera suivie d'un déjeuner organisé par notre Association. Une convocation a été envoyée à tous les membres de l'Association par courrier électronique le 2 mars, le secrétariat ne l'envoyant que par courrier postal si cela est expressément demandé.

Du 30 au 31 mars, l'AAD se rendra à Stockholm pour marquer la présidence suédoise du Conseil de l'UE. En tant que chef de délégation, je suis heureux de voir que beaucoup d'entre vous s'y sont intéressés.

Le 16 juin, l'AAD co-organisera à Florence une manifestation hybride de haut niveau intitulée «L'UE peut-elle tirer des leçons de son expérience?» Nos partenaires pour cet événement sont les Archives historiques de l'Union européenne et le programme Erasmus+ de la Commission. Je vous invite à bloquer la date dans votre journal : plus d'informations vous seront envoyées par e-mail prochainement.

Cette édition de mars du bulletin est consacrée à la résilience européenne. Ces dernières années, l'Europe a été transformée par le changement climatique, les inégalités démographiques, les migrations, la pandémie et, plus récemment, la guerre en Ukraine. Ces événements nous obligent à mieux nous préparer aux futures urgences. Divers experts examineront en profondeur la question dans un certain nombre d'articles. Je tiens à remercier nos anciens députés et tous ceux qui ont contribué à cette édition.

J'ai hâte de vous voir lors de notre prochaine Assemblée générale, à Bruxelles, le 4 mai.

Avec mes meilleurs salutations,

**Dr. Klaus Hänsch**  
Président de l'AAD

# IN MEMORIAM

## JOSÉ MARÍA GIL-ROBLES GIL-DELGADO



José María Gil-Robles a été mon successeur direct à la présidence du Parlement européen, ce qui atteste du poids politique considérable qu'il avait acquis en tant que député espagnol au sein du groupe du Parti populaire européen. Je me souviens d'un homme d'un grand sérieux, très respectueux du droit et de la justice dans notre Europe unie, et viscéralement attaché à l'idée de développer l'ancrage dans les traités d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens. C'est avec une détermination et un engagement démocratique sans faille qu'il a contribué au renforcement du Parlement européen grâce au traité d'Amsterdam. Il a également porté haut ses profondes convictions européennes en tant que président de notre Association des anciens députés.

**Klaus Hänsch**

*Président de l'AAD*



J'ai le grand regret d'apprendre le décès de José María Gil-Robles, une personne appréciée et respectée. Ouvert, intelligent et conciliant, son engagement et sa passion pour l'intégration européenne l'ont accompagné dans sa longue carrière de député européen et de président du Parlement européen, dans son travail à la tête du Mouvement européen en tant que président, lorsqu'il a présidé la Fondation Jean Monet et en tant que membre et président de notre Association des anciens députés du Parlement européen où j'ai eu l'honneur de le connaître et de travailler avec lui. Mes condoléances à sa famille et à ses amis.

**Teresa Riera Madurell**

*Secrétaire honoraire de l'AAD*



José était un excellent député européen, capable de rassembler les gens et à l'écoute de tous. Je l'ai soutenu et j'ai voté pour lui à la présidence du Parlement européen. Au 12e étage du salon présidentiel VIP, on peut voir les carreaux de la naissance de l'Europe, qui rappellent ses racines.

Merci José.

**Paul Rübige**

*PPE-DE (1999-2019), Autriche*



*Klaus Hänsch rencontre le nouveau président du Parlement européen, José María Gil-Robles Gil-Delgado.  
© Communautés européennes 1997 - PE*



J'ai eu le privilège d'être députée européenne lorsque José María Gil-Robles a été élu Président du Parlement et l'a dirigé avec détermination, compétence, gentillesse et élégance, de 1997 à 1999. Démocrate-chrétien et pro-européen, excellent juriste, cohérent et partisan enthousiaste de la centralité du Parlement, il a contribué à renforcer la démocratie européenne.

**Monica Baldi**

*Vice-présidente de l'AAD*



Ayant été élu la même année, en 1989, j'ai eu le privilège de suivre les contributions de José María Gil-Robles dans notre groupe politique et dans les responsabilités qu'il a exercées au Parlement européen, en particulier en tant que président. Avec sa compétence et son engagement, avec une forte conviction européenne, il a apporté une contribution importante au renforcement du rôle de cette institution, à une époque où l'Union européenne était confrontée à des défis croissants, dans son espace et au niveau mondial.

**Manuel Porto**

*ELDR (1989-1996), PPE-DE (1996-1999),  
Portugal*

# IN MEMORIAM

## JOSÉ MARÍA GIL-ROBLES GIL-DELGADO

### UN DÉMOCRATE ESPAGNOL ET EUROPÉEN

J'ai partagé avec José María Gil-Robles une longue trajectoire de vie, marquée par deux idées-forces: faire de l'Espagne une démocratie et l'aider à s'intégrer à l'Europe en tant qu'acteur de premier plan. Plus que des vies parallèles, nos parcours se sont croisés à travers une volonté commune, celle de surmonter un passé de guerre et d'intolérance.

Nous avons œuvré en tant qu'architectes et bâtisseurs, lui se fondant sur ses convictions démocrates-chrétiennes, moi en tant que social-démocrate, avant même de nous connaître. Pour nous deux, le congrès du Mouvement européen de 1962 a été une date fondamentale, lui en tant qu'enfant de l'exil, moi en tant que jeune étudiant à l'université. Le «Concubinage de Munich», comme le franquisme l'appelait avec dédain, a été la première rencontre entre l'opposition intérieure et celle en exil, qui a permis de mettre à jour le programme de transition démocratique préconisé, lors du Congrès de La Haye du Mouvement européen en 1948, par Indalecio

Prieto, Salvador de Madariaga et le docteur Josep Trueta, avec le soutien de Francisco Javier de Landaburu, qui a inspiré la création, en 1949, du Conseil fédéral espagnol du Mouvement européen (CFEME) au siège du gouvernement basque en exil, qui demeure aujourd'hui une plate-forme importante de la société civile, forte de son histoire. Nous avons tous deux été présidents du Mouvement européen international (dans mon cas de 1987 à 1989, lui de 1999 à 2005) et avons pris soin d'en publier les actes. Une version espagnole est en cours de publication.

En outre, nous avons participé à toutes les plateformes et initiatives qui essaïmaient, sous le franquisme tardif, pour combattre la dictature et consolider les valeurs démocratiques et l'état de droit. Avec ses frères Jaime et Alvaro, nous nous retrouvions au sein de la revue Cuadernos para el Diálogo (Cahiers pour le dialogue), à l'Ordre des avocats – lui courant un risque supplémentaire lié à son statut de juriste au Parlement – et dans tant d'autres circonstances.

Ensemble, nous avons vécu la transition et œuvré à la rédaction de la Constitution de 1978.

Après l'adhésion de l'Espagne à ce qui, à l'époque, s'appelait encore la Communauté européenne, j'ai souhaité entrer au Parlement européen. Trois ans plus tard, j'ai été élu Président du Parlement (1989-1992) et j'ai vécu de près la fin de l'équilibre de la terreur et de la guerre froide et le processus de gestation du traité de Maastricht. José María est lui aussi devenu député au cours de cette législature, et a été élu à son tour Président (1997-1999). Il a renforcé la démocratie européenne par la négociation du traité d'Amsterdam et a géré avec discernement la crise de la Commission Santer.

Josep Borrell, qui a partagé nos peines et nos joies, lui aussi architecte et bâtisseur de la construction européenne, a pris notre relais. Désormais vice-président de la Commission, il se distingue aujourd'hui par sa gestion courageuse de la guerre en Ukraine.

Quant à nous, nous n'avons pas vécu une vie de retraités. En tant que «professeurs Jean Monnet», nous avons continué à aborder l'intégration européenne dans les universités, à l'occasion de forums et de rencontres. Nous avons souvent partagé la même affiche car, au-delà de nos valeurs, nous représentions pour beaucoup de jeunes l'engagement et la vision partagée de deux des principaux courants de pensée et d'action politique, les fameuses familles politiques européennes, qui ont été des piliers fondamentaux de la construction de l'Europe. Ses accomplissements et son souvenir continueront à m'inspirer.

**Enrique Barón Crespo**  
Ancien président du PE et de l'AAD  
PSE, Espagne (1986-2009)



Président Enrique Barón Crespo avec le président José María Gil-Robles Gil-Delgado © Communautés Européennes 2003

## Dossiers clés

### 30e anniversaire du marché unique

(Session de janvier - P9\_TA(2023)0007)

Le marché unique de l'UE est considéré comme l'une des plus grandes réalisations européennes et le « moteur de l'intégration européenne et l'épine dorsale de son économie ». Les députés préviennent cependant que ses réalisations ne peuvent être considérées comme acquises compte tenu des graves obstacles auxquels l'UE est confrontée aujourd'hui — des conflits géopolitiques à long terme au changement climatique. Les récents chocs sur le marché unique (Brexit, pandémie et guerre de la Russie contre l'Ukraine) ont eu de graves répercussions sur son intégrité et sa résilience et ont souligné l'importance de l'unité et de la coopération entre les États membres, notent les députés.

### Protection des consommateurs en matière de jeux vidéo en ligne: approche à l'échelle du marché unique européen

(Session de janvier - P9\_TA(2023)0008)

Le rapport demande l'harmonisation des règles afin de permettre aux parents d'avoir une bonne vision d'ensemble et un contrôle des jeux auxquels leurs enfants jouent, ainsi que sur le temps et l'argent qui leur est consacré. Les députés proposent de créer un prix européen annuel du jeu vidéo en ligne et demandent à la Commission de proposer une stratégie européenne du jeu vidéo qui aiderait ce secteur créatif et culturel à exprimer tout son potentiel.

### Réaction de l'Union européenne face aux manifestations et aux exécutions en Iran

(Session de janvier - P9\_TA(2023)0016)

Le Parlement demande aux autorités iraniennes de mettre fin à la répression contre leurs propres citoyens et il souligne sa volonté d'ajouter le Corps des gardiens de la révolution islamique sur la liste des organisations terroristes. Les responsables du meurtre des manifestants doivent être traduits en justice et les mesures restrictives à l'encontre du régime iranien doivent être renforcées car le pays continue à fournir des drones et il prévoit de fournir des missiles sol-sol à la Russie.

### Chapitres REPowerEU des plans pour la reprise et la résilience

(Session de février - P9\_TA(2023)0036)

Les députés ont confirmé un accord conclu avec le Conseil en décembre 2022 en vertu duquel, les États membres qui demandent à recevoir des fonds supplémentaires au titre d'une modification du plan pour la reprise

et la résilience seront tenus d'inclure des mesures visant à économiser l'énergie, à produire de l'énergie propre et à diversifier leur approvisionnement, comme le prévoit le plan REPowerEU de l'UE.

### Entreprises communes dans le cadre d'Horizon Europe : entreprise commune «Semi-conducteurs»

(Session de février - P9\_TA(2023)0044)

Le Parlement a établi sa position de négociation sur le règlement sur les semi-conducteurs, qui vise à renforcer la capacité technologique et l'innovation dans le secteur des semi-conducteurs de l'UE. Les députés ont adopté la proposition d'entreprise commune « Semi-conducteurs », mettant en œuvre les mesures prévues dans le cadre d'une initiative "Semi-conducteurs pour l'Europe". Le programme vise à soutenir le renforcement des capacités à grande échelle par des investissements dans des infrastructures de recherche, de développement et d'innovation à l'échelle de l'UE et ouvertement accessibles.

### Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique: adhésion de l'UE

(Session de février - P9\_TA(2023)0047)

Six ans après avoir signé la Convention, l'UE ne l'a toujours pas ratifiée en raison du refus de quelques États membres. Cependant, l'avis de la Cour de justice de l'UE du 6 octobre 2021 indique que l'Union européenne a la possibilité de ratifier la Convention d'Istanbul sans avoir l'accord de tous les États membres. L'adhésion de l'UE à la Convention d'Istanbul ne dispense pas les États membres de la ratifier eux-mêmes, estiment les députés, qui exhortent les six pays restants - Bulgarie, Tchéquie, Hongrie, Lettonie, Lituanie et Slovaquie - à ratifier la Convention sans délai.

### Violence à l'encontre des militants de l'opposition en Guinée équatoriale, notamment le cas de Julio Obama Mefuman

(Session de février - P9\_TA(2023)0050)

Le Parlement tient le régime dictatorial équatoguinéen responsable de la mort de Julio Obama, éminent dissident et citoyen espagnol et équatoguinéen. Les députés demandent la libération de trois autres membres du mouvement d'opposition MLGE3R. Ils exhortent la Guinée équatoriale à coopérer pleinement avec les autorités judiciaires espagnoles et condamnent fermement la persécution politique systématique par le régime dictatorial et la répression barbare des opposants politiques et des défenseurs des droits humains.

### Suivi des mesures demandées par le Parlement pour renforcer l'intégrité des institutions européennes

(Session de février - P9\_TA(2023)0054)

Les députés réaffirment qu'ils ne feront preuve d'aucune tolérance à l'égard de la corruption sous quelque forme que ce soit et insistent sur le fait que le Parlement doit faire preuve d'une unité sans équivoque et d'une détermination inébranlable à cet égard. Le Parlement note que des ONG auraient été utilisées comme vecteurs d'ingérence étrangère et demande instamment une révision des règlements existants afin d'améliorer la transparence de leur gouvernance, de leur budget, de l'influence étrangère et des personnes exerçant un contrôle significatif.

### Création d'un organisme européen indépendant chargé des questions d'éthique

(Session de février - P9\_TA(2023)0055)

Le Parlement réitère son appel en faveur d'un organisme d'éthique indépendant pour les institutions de l'Union, sur la base des propositions des députés en septembre 2021, afin de rétablir la confiance des citoyens. La proposition de la Commission devra être soumise d'ici mars et les négociations devront se terminer d'ici la pause estivale, selon les députés. Cet organisme devra établir une distinction claire entre les actes criminels, les infractions aux règles institutionnelles et les comportements contraires à l'éthique. Il jouera un rôle clé dans la protection des lanceurs d'alerte au sein des institutions de l'UE tout en travaillant de manière complémentaire avec d'autres organismes de l'UE.

### One year of Russia's invasion and war of aggression against Ukraine

(Session de février - P9\_TA(2023)0056)

Dans une résolution marquant la première année de la guerre de la Russie contre l'Ukraine, les députés condamnent fermement l'agression de Moscou et réitèrent leur solidarité indéfectible avec le peuple et les dirigeants de l'Ukraine. La résolution invite les États membres de l'UE à adopter son dixième paquet de sanctions contre la Russie et ses alliés d'ici la fin du mois de février et à en élargir considérablement la portée. Le Parlement souligne également que la guerre d'agression russe a fondamentalement changé la situation géopolitique en Europe, "ce qui exige que l'Union prenne des décisions audacieuses, courageuses et globales en matière politique, financière et de sécurité".

## Les autres principaux dossiers discutés lors des sessions plénières étaient:

17.01.23

Les députés soutiennent **l'interdiction explicite des transferts de tous les déchets destinés à être éliminés** dans l'UE et ils souhaitent également **interdire l'exportation de déchets plastiques** vers les **pays non membres de l'OCDE**.

19.01.23

Les députés exhortent l'Union et ses États membres, en étroite coopération avec l'Ukraine et la communauté internationale, à faire pression en faveur de **la création d'un tribunal international spécial** chargé de poursuivre le crime d'agression contre l'Ukraine commis par les dirigeants politiques et militaires de la Fédération de Russie et ses alliés.

02.02.23

Les députés ont voté des modifications des règles en matière de **publicité à caractère politique**, afin de rendre les **élections plus transparentes et moins vulnérables aux ingérences**. Il est question de **restreindre les stratégies de ciblage** et interdire de facto le microciblage, de **lutter contre les interférences extérieures**, de **mettre en place une plus grande transparence et d'instaurer de nouvelles sanctions** en cas d'infraction.

14.02.23

Un budget de 2,4 milliards d'euros permettra à l'UE de mettre en place **la première infrastructure de résilience, d'interconnectivité et de sécurité par satellite – IRIS<sup>2</sup>**, le premier réseau de satellites multi-orbitaux en Europe.

Le dispositif garantira **l'autonomie stratégique de l'UE dans le domaine des communications gouvernementales sécurisées**, dans un contexte où les menaces de cybersécurité prennent de plus en plus d'importance.

14.02.23

Le Parlement demande la suppression des dispositions dites de **"dérogation"**, qui permettent à un État membre de restreindre les droits électoraux des ressortissants d'autres pays de l'Union lorsqu'ils représentent **plus de 20 % de l'ensemble des citoyens de l'Union résidant sur son territoire**.

14.02.23

Une nouvelle législation ouvre la voie vers la **neutralité carbone** pour les voitures particulières et les véhicules utilitaires légers en **2035**: l'objectif à l'échelle du parc de l'UE vise à **réduire de 100% les émissions de CO2** produites par les voitures et les camionnettes neuves par rapport à 2021.

15.02.23

**Mikheil Saakashvili** a été arrêté par la police géorgienne lors de son retour dans le pays en 2021. Les députés estiment que la façon dont l'ancien président Mikheil Saakashvili est traité est un **test décisif de l'engagement du gouvernement géorgien envers les valeurs européennes**.

16.02.23

Pour les députés, l'UE doit être **à la pointe des technologies d'énergie propre**, améliorer sa base industrielle et générer des emplois de qualité pour atteindre **les objectifs du Pacte vert**.

Les députés demandent à la Commission de travailler sur des plans de redéploiement, de relocalisation et de réinstallation des industries en Europe.

16.02.23

Suite à l'invasion de l'Ukraine le 24 février 2022, **les prix des engrais et de l'énergie ont fortement augmenté**, ce qui a eu un impact sur le coût des denrées alimentaires.

Le Parlement exhorte la Commission à **assurer l'approvisionnement en engrais**, à agir pour faire baisser les prix et à accroître l'autonomie stratégique de l'UE.

16.02.23

En ce qui concerne **la situation à l'Eswatini**, le Parlement condamne fermement l'assassinat de Thulani Maseko. Les députés appellent à **une enquête sur le harcèlement, la violence et la pression contre d'autres militants pro-démocratie et des droits humains**.

Pour plus d'informations, veuillez visiter le site: <http://www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/plenary>



## DÉONTOLOGIE AU PARLEMENT

Lors de la dernière session plénière qui s'est tenue à Strasbourg l'année dernière, le Parlement européen a adopté une résolution sur les soupçons de corruption par le Qatar et la nécessité de transparence et de responsabilité au sein des institutions européennes. Ainsi, l'institution a réagi aux accusations qui ont été portées en procédant à des changements immédiats consistant en des mesures destinées à combler les éventuelles lacunes des règles en vigueur. De plus, le 19 janvier de cette année, une résolution sur la situation au Maroc a été adoptée, demandant que les mêmes mesures que celles qui sont appliquées aux représentants du Qatar soient appliquées, et que l'engagement soit pris d'enquêter sur les affaires de corruption impliquant des pays tiers et de mettre en place les mesures qui s'imposent à cet égard.

Le Parlement a été un pionnier parmi les institutions européennes pour la promotion de la transparence et de l'éthique dans les activités de lobbying.

Dès 1989, le président de l'époque, Enrique Barón Crespo, institue un premier règlement, fondé sur le rapport Metten, qui imposait aux lobbyistes de s'inscrire sur un registre public, de porter une accréditation visible dans les bâtiments du Parlement européen, de respecter un code de conduite en vertu duquel les informations ne pouvaient être obtenues ni échangées en recourant à des procédés malhonnêtes et de déclarer toute contribution éventuelle apportée aux députés au Parlement européen ou à leurs assistants. La sanction pour non-respect des règles était le retrait de l'accréditation ou l'éviction de la sphère publique.

Personne n'ignore que les institutions de l'Union interagissent avec de multiples groupes et organisations représentant des intérêts spécifiques et exerçant des activités de lobbying. Il s'agit là d'une composante légitime et indispensable du processus décisionnel qui permet de garantir que les politiques de l'Union correspondent aux véritables attentes des citoyens.

La démocratie participative fait désormais partie intégrante du modèle européen de société, tel qu'établi par le traité de Lisbonne qui, aux articles 10 et 11, établit une complémentarité entre démocratie représentative et démocratie participative.

La participation devient ainsi un droit des citoyens et la subsidiarité un des éléments essentiels de la démocratie participative. Aux termes de l'article 11: «Les institutions donnent, par les voies appropriées, aux citoyens et aux associations représentatives la possibilité de faire connaître et d'échanger publiquement leurs opinions dans tous les domaines d'action de l'Union. Les institutions entretiennent un dialogue ouvert, transparent et régulier avec les associations représentatives et la société civile».

Le débat récent sur la «conférence sur l'avenir de l'Europe» est un exemple remarquable de processus participatif innovant fondé sur un dialogue ouvert entre les citoyens et les institutions publiques.

Aussi, le scandale du «Qatargate», qui porte gravement atteinte à la crédibilité du Parlement européen, a-t-il fait naître de vives préoccupations.

Nous sommes tous pleinement conscients de l'importance qu'il y a à apporter des réponses équitables aux situations graves qui se présentent. L'association des anciens députés au Parlement européen convient également qu'il est nécessaire de mener une enquête interne complète et d'imposer des mesures supplémentaires pour empêcher que de telles affaires se reproduisent à l'avenir.

En revanche, la proposition qui prévoit que les anciens députés au Parlement européen devraient rendre leur badge permanent serait une sanction imposée sans discernement et constituerait une atteinte très grave à l'honorabilité des responsables politiques qui ont joué des rôles importants au sein du Parlement et des institutions européennes et exercé leurs mandats sans heurts.

En effet, le badge journalier accorderait à l'ancien député au Parlement européen le statut de simple visiteur. Or il ne fait aucun doute qu'un accès journalier ne permettra pas de décourager d'éventuelles transactions douteuses ni l'organisation de rencontres entre corrupteurs et corrompus. Entre autres choses, il est facile d'effectuer un contrôle quotidien avec les accès télématiques encore existants.

À titre personnel, en tant qu'Italienne et vice-présidente de l'association des anciens députés au Parlement européen, je me considère comme une victime, lésée et frustrée, de cette proposition. Toutefois, animée par le sens de la justice qui est habituellement le mien et dans un souci de respect de la dignité, je suis prête à défendre les droits et l'intégrité de ceux qui, comme nous, continuent de travailler avec la plus





Session plénière du 16 février 2023 © Union européenne 2023 - Source : PE

grande rigueur pour faire connaître les valeurs fondatrices de l'Europe.

L'association des anciens députés au Parlement européen a été fondée en 2001 par Lord Henry Plumb, qui fut le premier à occuper le poste de président, et auquel ont succédé d'anciens présidents du Parlement, dans l'ordre suivant: José María Gil-Robles, Pat Cox, Enrique Barón Crespo, Hans-Gert Pöttering et, actuellement, Klaus Hänsch. L'association compte aujourd'hui plus de 700 membres qui font preuve d'un engagement constant pour affirmer et promouvoir les principes de l'Union européenne, forts de leur crédibilité personnelle, et ce grâce aux multiples activités associatives auxquelles ils participent, avec enthousiasme et à titre bénévole. De fait, leur participation aux programmes éducatifs dans les écoles et les universités du monde entier (à l'instar de «PE au campus»), aux conférences et aux missions internationales est très appréciée. Les membres témoignent, par leur intégrité et par leur expérience, de leur contribution à la construction européenne, notamment en rédigeant des livres et des articles, ainsi qu'en faisant la promotion d'actions destinées

à valoriser le travail du Parlement européen, à renforcer la démocratie parlementaire et à se mettre au service de l'unité européenne.

Depuis sa création, notre association s'est opposée à toute forme de corruption et de conduite répréhensible et veille à l'équité des comportements des anciens députés au Parlement européen, tels qu'ils sont mentionnés dans les statuts et dans les règles qui ont toujours représenté un «mur éthique» érigé contre les activités frauduleuses.

Je pense qu'il est essentiel de soutenir le travail de la Présidente Roberta Metsola qui, avec une grande efficacité et en faisant preuve de fermeté, a réagi rapidement pour préserver la réputation et l'autorité de l'institution en présentant une série de propositions visant à renforcer les mesures de lutte contre la corruption, afin d'assurer une plus grande transparence et, en particulier, d'éviter d'éventuelles «ingérences» de pays tiers dans les activités parlementaires.

Notre association a immédiatement manifesté sa volonté de coopérer avec la présidence, consciente de la nécessité de faire des choix justes

et partagés, comme à l'accoutumée, notamment en ce qui concerne les anciens députés au Parlement, qui sont des amis fidèles du Parlement européen en mesure de contribuer de manière responsable à rétablir la confiance entre les citoyens et les médias.

Il serait opportun de travailler ensemble pour améliorer et pour approfondir la «déontologie» qui règne au Parlement et qui repose sur les principes éthiques de loyauté, d'impartialité, d'honnêteté et de transparence, en tenant compte, cela va de soi, du registre de transparence utilisé par le Parlement conjointement avec le Conseil et la Commission.

Je partage les réflexions de nombreux collègues qui se montrent préoccupés par le fait que quelqu'un puisse compromettre un travail de longue haleine, accompli avec le plus grand soin, au fil des années, en mettant également en péril les programmes et les projets de l'association, ainsi que la relation de confiance mutuelle qui s'est construite, pas à pas, au Parlement et qui a parfois donné lieu à de véritables amitiés.

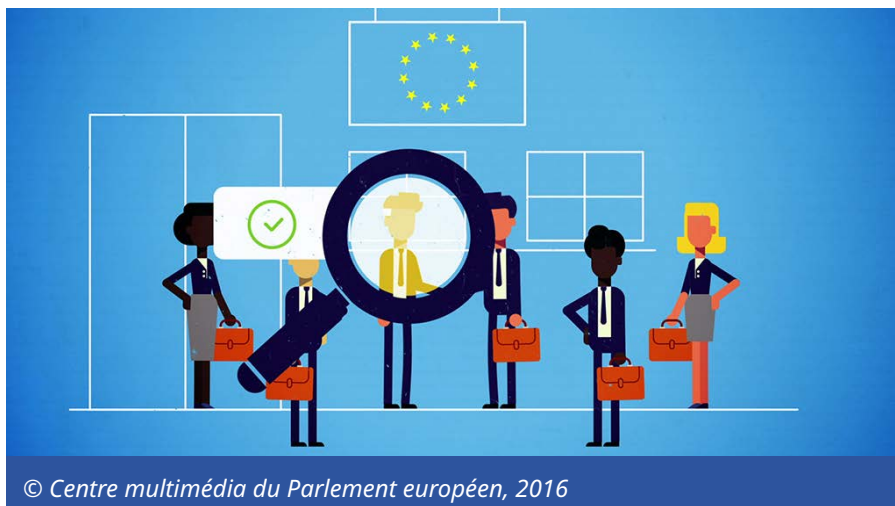
J'ai bon espoir qu'au-delà de l'émotion et du scoop journalistique, des outils et des procédures pourront être mis en place pour aboutir à une solution équitable et partagée, dans le respect de la justice et de la dignité, afin d'éviter que la crédibilité du Parlement ne soit encore plus ébranlée et que les accusations portées à l'encontre de certains jettent le discrédit sur ceux qui, au contraire, travaillent dur. Comme l'a affirmé la Présidente Metsola, le Parlement est reconnu par tous comme «un phare de la démocratie et de l'état de droit».

**Monica Baldi**  
PPE-DE, Italie (1994-1999)  
[baldi.monica@email.it](mailto:baldi.monica@email.it)

# COUPÉ DE SA PROPRE HISTOIRE

Le Parlement européen et l'écrasante majorité des députés travailleurs et honnêtes qui le composent se retrouvent salis par le scandale du «Qatargate» et le déchaînement des médias auquel ils donnent lieu. Si, cela va de soi, le détail exact de l'affaire nous échappe encore, de même que la liste définitive des personnes arrêtées, nul ou presque ne doute du fait que les autorités belges aient agi sur la foi de preuves accablantes. Le Parlement devenu «scène de crime», la presse et la télévision ne se lassent pas de frapper à tour de bras sur l'institution et ses députés. Face à cette frénésie, le premier réflexe est de brandir une batterie de nouvelles mesures comme on agiterait une croix devant un vampire. C'est faire fausse route. En effet, depuis bien longtemps — plus d'un quart de siècle —, fidèle à ses principes, le Parlement s'attache à rendre ses procédures et ses travaux plus ouverts et transparents. C'est ainsi qu'il s'est doté d'une réglementation qui ne condamne pas en soi le «lobbying», mais a vocation à protéger le public, les responsables politiques et le droit de faire valoir ses intérêts.

Tout commença au début des années 1990 sous la direction de Marc Galle (S&D, Luxembourg), alors président de la commission du règlement. À son départ, en 1994, je devins rapporteur du rapport d'initiative sur le contrôle et l'enregistrement des groupes d'intérêts. Très vite, il nous apparut que nous ne devions pas nous laisser obnubiler par la philosophie générale du texte. La bataille se livrait dans les détails. Dans un labyrinthe de mots où les décimales, les points et les virgules des directives et des règlements, comme autant de citadelles à prendre ou à détruire, pouvaient prendre une valeur inestimable. Dans le fond, on savait bien que la Commission et le Conseil retiendraient plus de deux tiers des amendements du Parlement, en tout ou en partie. L'enjeu fut donc de faire passer



une disposition de détail permettant de consigner les allées et venues des représentants d'intérêts grâce à un registre et à un laissez-passer annuel. Une manœuvre visant à en exonérer certains privilégiés fut écartée. À moins de souffrir d'agueusie, ce n'était pas pour prendre l'exécrable café belge qui y était servi que l'on venait au Parlement européen. C'était pour y vendre son programme, que l'on travaille pour Greenpeace ou pour l'industrie du nucléaire.

Si en janvier 1996, un premier rapport fut renvoyé en commission, en juillet, une version retouchée passa en plénière comme une lettre à la poste, une seule voix contre s'étant exprimée. Ce cadre restait à compléter, ce que fit le Parlement en l'assortissant d'un code de conduite à l'usage des représentants d'intérêts et de la déclaration des intérêts des députés en mai 1997. Les travaux se poursuivirent sur les intergroupes, organisés ou non. Il y eut encore un combat d'arrière-garde sans grande importance autour de la déclaration des intérêts des députés, qui ne devait être mise à disposition que pour consultation et non pour reproduction, mais, bien vite, le temps des stylos et des cahiers laissa la place à l'ère des photocopieuses et des sites internet.

Ces règles et les perfectionnements apportés n'ont fait que confirmer l'action méritoire du Parlement. Depuis le départ, c'est leur application qui pêche, et c'est l'inaction à répétition des administrations successives qui a permis à une poignée d'individus de jeter le discrédit sur le plus grand nombre.

En juillet dernier, j'écrivais dans l'ouvrage *Riding Two Horses: Labour in Europe* (paru chez Spokesman), «Le seul élément qui demeure insuffisamment contrôlé, c'est le rôle joué par les groupes d'intérêt spécialisé et les intergroupes. Si l'article 35, paragraphe 4, du règlement intérieur précise qu'ils sont tenus de faire une déclaration annuelle, cette disposition, très loin d'être respectée, est foulée aux pieds. Il y a là un scandale qui couve». Le Parlement n'a pas besoin de règles nouvelles ou supplémentaires, il doit juste faire respecter celles qui sont déjà en vigueur. Si on ne les fait pas appliquer, les règles ne sont que des passoires au travers desquelles les fraudeurs n'ont aucune difficulté à se glisser. Ce qu'il faut aujourd'hui, ce n'est pas une nouvelle couche de règles, mais de la transparence.

**Glyn Ford**  
PSE, Royaume-Uni (1984-2009)  
glynford@chagos.io

# UN CIEL ASSOMBRI POUR LA REMISE DU PRIX SAKHAROV

Chaque année, en décembre, a lieu la remise du prix Sakharov par le Parlement européen. En 2022, le prix a été décerné au peuple d'Ukraine, exemple rayonnant à travers le monde de nation qui défend, par son indépendance, les valeurs fondamentales de l'Union. Ce prix constitue la plus haute distinction européenne envers des individus ou des groupes à l'avant-garde des luttes pour la défense des libertés politiques et des droits fondamentaux. En 1988, Nelson Mandela devient le premier d'une longue liste de lauréats dont les noms sont indissociables de l'histoire contemporaine de la lutte pour les droits de l'homme.

Depuis ce jour, le prix Sakharov est devenu tant un symbole qu'une arme. C'est un symbole, car il synthétise à lui seul le bilan des actions menées par le Parlement en faveur de la défense, essentielle, des valeurs fondatrices de l'Union, aussi bien sur son territoire que dans le reste du monde.

Ces valeurs sont gravées dans le marbre, à l'article 2 du traité sur l'Union européenne: «les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit,

ainsi que de respect des droits de l'homme». Cependant, le prix Sakharov est également une arme. En effet, par cet acte dont le monde entier est témoin, les combattants pour les droits et la liberté se voient confortés par le soutien et la reconnaissance du premier et unique Parlement élu par tout un continent.

L'opinion publique européenne, par désintérêt, sous-estime souvent cet acte, dont la force est pourtant crainte par les régimes autoritaires. En effet, celle-ci est capable de traverser les frontières et les censures, et d'alimenter un sentiment public et populaire. Par conséquent, elle menace en permanence d'éroder le consensus dont chaque régime, aussi répressif qu'il soit, a besoin pour se maintenir au pouvoir.

Cela explique pourquoi ces régimes cherchent par tous les moyens à influencer la position du Parlement européen. Ils sont prêts à tout pour empêcher la condamnation de leur régime, en recourant par exemple à la corruption. Corruption bien singulière, car elle n'a pas pour vocation première d'obtenir une quelconque décision législative accordant des faveurs

ou un privilège économique. Elle découle de la crainte de la force morale d'un Parlement qui, malgré la faible participation électorale et les imperfections individuelles de ses membres, représente l'expression même de la culture démocratique européenne.

La révélation des faits inquiétants (en attente de procédure pénale) quelques jours seulement avant la remise du prix Sakharov 2022 constitue une coïncidence cruelle, mais instructive. La fête a été interrompue et le ciel s'est assombri. Mais comme toujours dans l'histoire des institutions européennes, le paroxysme de la crise a fait surgir le problème bien précis de la responsabilité de la sécurité éthique, qui se pose à un Parlement désireux de rester le porte-parole des aspirations européennes en faveur de la liberté.

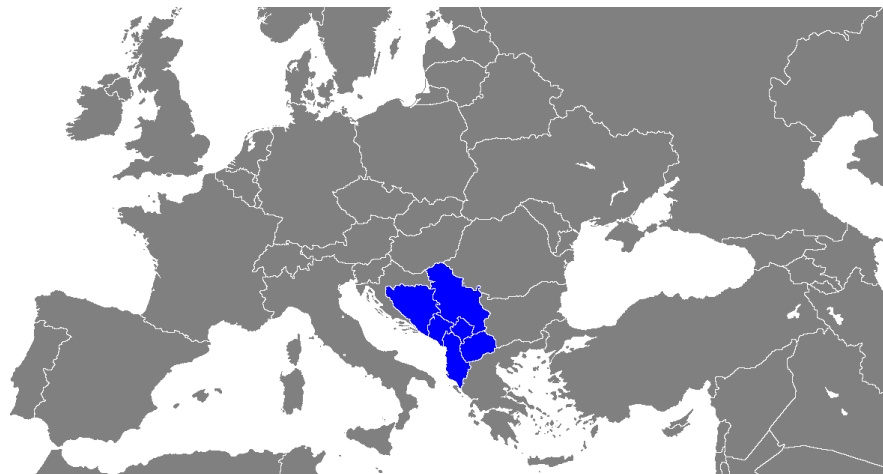
Or, le Parlement est bien seul dans son rôle de figure morale. En effet, il ne prévoit aucun débat avec les autres institutions avant de rendre son jugement, au contraire de sa procédure habituelle de prise de décisions. Il est seul maître de l'appréciation des faits. Cette responsabilité pleine et entière est une garantie d'indépendance, mais également un risque de vulnérabilité. Le Parlement devra, de ce fait, élaborer exclusivement en interne des règles pour se prémunir contre le danger qu'un membre trahisse l'institution. La recherche rapide et résolue de règles de prévention lui permettra également de maintenir cette «pression» exercée en matière de liberté et de droits, dont le prix Sakharov est le symbole le plus élatant.

**Andrea Manzella**  
PSE, Italie (1994-1999)  
[an.manzella@gmail.com](mailto:an.manzella@gmail.com)



Session plénière - Attribution du prix Sakharov © Union européenne 2022 - Source : PE

# NOUVEAU DÉPART POUR LES BALKANS OCCIDENTAUX?



© Plate-forme des relations culturelles

La guerre russe contre l'Ukraine entraîne des «avantages collatéraux» pour les Balkans occidentaux. La guerre et la promesse d'une prochaine adhésion à l'Union de l'Ukraine, de la Moldavie, et, plus indéterminée, de la Géorgie ont favorisé de nouvelles initiatives pour le processus d'adhésion des Balkans occidentaux à l'Union européenne. Le sommet du processus de Berlin en novembre, l'adoption de la proposition Picula relative à l'élargissement de l'UE du 23 novembre 2023, et le sommet UE-Balkans occidentaux du 6 décembre à Tirana, le premier à se tenir dans un pays des Balkans occidentaux, ont envoyé un signal fort à la région. Des mesures tangibles ont été prises pour concrétiser les déclarations générales. Ces mesures incluent l'accord de renforcement de la libre circulation entre les pays de la région déclaré au sommet du processus de Berlin, ainsi qu'un train de mesures de soutien énergétique et la volonté de donner enfin au Kosovo la libéralisation du régime des visas annoncée à Tirana.

Quatre-vingt-dix ans après que le sommet de Thessalonique a donné aux Balkans occidentaux la perspective d'une adhésion à l'Union, peu de progrès concrets ont été accomplis.

Après des années d'incapacité à s'atteler sérieusement à l'adhésion des pays situés entre la Croatie et la Grèce, l'Union participe à faire renaître l'espoir. Cette évolution découle en partie des difficultés actuelles dans la région, notamment de la guerre en cours et des conséquences socio-économiques de cette dernière. Comme le montre l'Institut d'études économiques internationales de Vienne, l'inflation provoquée par la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires affecte fortement les régions les plus pauvres des Balkans occidentaux. Cette tendance ne fera qu'accroître l'émigration en provenance de la région. Ainsi, le train de mesures de soutien énergétique est une décision socio-économique urgente qui permettra de réduire la pauvreté et l'émigration. Cependant, comme le montre une autre étude de l'Institut de Vienne, il convient également de remarquer que le soutien financier apporté aux Balkans occidentaux par l'Union est bien inférieur à celui apporté aux autres pays de l'Europe de l'est au moment de leur candidature.

La déclaration de Tirana après le sommet UE-Balkans occidentaux ainsi que le vote de la proposition Picula souligne en particulier la

nécessité de surmonter les obstacles à la réconciliation et à la coopération régionale. Trop de forces régionales persistent à maintenir des attitudes et préjugés nationalistes, et la Commission européenne accord trop peu d'attention à ce comportement. Le Parlement européen demande à juste titre aux pays eux-mêmes de renforcer leur engagement en promouvant la «transformation démocratique et économique» de la région. Cependant, il demande également au Conseil européen et à la Commission européenne d'améliorer leur stratégie d'élargissement. En particulier, le Parlement propose un processus progressif à mettre en lien avec des incitations supplémentaires à remplir les différentes conditions pour accéder à la pleine adhésion à l'Union.

Une telle adhésion progressive, ou «adhésion par étapes» selon le projet de recherche développé conjointement par des instituts de Bruxelles et Belgrade, permettrait de relancer le processus d'élargissement. À terme, un tel processus permettrait également de faciliter l'adhésion de l'Ukraine, de la Moldavie, et de la Géorgie. L'Union bénéficierait également de plus de temps pour se préparer à cet élargissement. Dans le plein respect des réalisations de l'Union dans le cadre de la crise de la COVID-19 et de la guerre en Ukraine, tant les pays candidats que l'Union elle-même doivent intensifier les réformes nécessaires à la préparation du futur élargissement. De plus, les décisions et les déclarations du Conseil européen et du Parlement européen indiquent clairement que la nouvelle Conférence européenne ne peut remplacer une Union soigneusement élargie.

**Hannes Swoboda**  
PSE, Autriche (1996-2014)  
office@hannes-swoboda.at

# MÉDECIN ET AMBASSADRICE DE GÈNES DANS LE MONDE

Le maire de Gênes, Marco Bucci, m'a nommée ambassadrice de Gênes dans le monde. Je lui adresse mes plus sincères remerciements pour cette décision qui m'emplit de fierté. L'ordre des médecins de Gênes dispose déjà d'une commission consacrée à la santé internationale, à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir. Je me suis demandé: pourquoi ai-je reçu cette distinction, qui constitue également un défi?

Selon moi, la raison est qu'au cours des huit dernières années, j'ai parcouru toutes les mers du monde en partant de New York, où je réside actuellement, et des États-Unis, pays dans lequel j'ai commencé ma carrière de médecin et de chargée de cours à l'université.

L'Italie possède l'une des marines marchande et militaire les plus réputées au monde. La marine italienne, tant marchande que militaire, s'inscrit dans l'une des meilleures traditions navales au monde. L'industrie des croisières et du transport entre les îles revêt une importance vitale dans le cadre de la reprise économique italienne



Isabella De Martini "Ambasciatrice di Genova nel Mondo"

et nécessitera de plus en plus de personnel disposant d'une formation adéquate. Les armateurs, les passagers et l'équipage doivent pouvoir compter sur une équipe médicale irréprochable, aussi compétente que les autres métiers techniques. Aujourd'hui encore, il apparaît plus que nécessaire que le personnel médical de bord reçoive une formation appropriée, en raison des enjeux sanitaires que la récente pandémie de COVID-19 a encore mis en évidence. Il en a découlé le besoin de nouvelles règles et d'un personnel médical spécialisé dans les soins d'urgence, l'hygiène et la prévention. Après avoir procédé à ces rappels indispensables, je pose la question suivante: pourquoi y a-t-il une pénurie de médecins de bord en Italie et un peu partout en Europe, mais pas dans les autres pays?

Dans son livre intitulé *Lo Stato Introvabile* («L'État introuvable»), Sabino Cassese avance sans détour une explication des plus convaincantes. Il explique comment, en Italie, «des gouvernements impuissants, un personnel mal utilisé et des procédures byzantines» ont, de fait, empêché d'atteindre le niveau de qualité que présentent beaucoup d'autres pays.

L'Organisation maritime internationale, l'Organisation internationale du travail et l'Organisation mondiale de la santé ont signé des protocoles communs sur ces thèmes, et tous les pays membres de ces institutions sont tenus de les respecter.

L'objectif principal est d'apporter aux patients en situation critique une prise en charge optimale dans des environnements isolés ou disposant d'un niveau faible ou moyen de ressources, comme c'est le cas à bord d'un navire.

Dans mon nouveau rôle d'ambassadrice de Gênes dans le monde, qui vient s'ajouter à celui de consultante auprès de l'association d'armateurs Assarmatori, et grâce à l'expérience que j'ai acquise en tant que députée au Parlement européen, je m'efforcerai de rendre à Gênes sa superbe également dans le domaine de la médecine maritime par la signature d'accords internationaux et la promotion de formations adéquates. Je chercherai à contacter les nombreux médecins anciens députés au Parlement afin de construire un réseau d'excellence à travers l'AAD et de mettre la médecine maritime en adéquation avec les hautes exigences européennes. En effet, nombreux sont les États membres de l'Union qui possèdent des flottes d'envergure dans le secteur des croisières et des transports. Je souhaite de tout cœur participer à la création d'une école européenne de formation des médecins et des infirmiers de bord.

Le maire de Gênes, Marco Bucci, a été formé aux États-Unis, comme moi. Son dynamisme et sa compétence sont connus de tous. Cette année, la célèbre Ocean Race, dont le départ a été donné à Alicante en Espagne, s'achèvera à Gênes, en juin, après six mois de navigation et la traversée de la moitié du globe.

J'espère que notre association pourra me venir en aide et contribuer bien au-delà du rôle qui m'a été confié en tant qu'ambassadrice de Gênes dans le monde, en apportant un «vent» de professionnalisme et de mérite dans le secteur maritime, ce qui bénéficiera à tous les navires, à leurs équipages et à leurs passagers, qui ont le droit aux meilleurs soins possible.

**Isabella De Martini**

*ECR, Italie (2013-2014)*

*isabella.demartini@outlook.it*

---

# PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES CONSEILS – LÉGIFÉRER OU INCITER?

Le 22 novembre 2022, le Parlement européen a officiellement adopté la nouvelle législation de l'Union sur l'équilibre hommes-femmes dans les conseils d'administration des entreprises. D'ici à 2026, les femmes devront représenter 33 % des administrateurs dans les entreprises. Ce sujet a été débattu pour la première fois en 2009, lorsque j'étais députée au Parlement européen. Cette approche législative contraignante risque de pénaliser les femmes sur leur lieu de travail.

La nécessité d'une plus grande diversité au sein des conseils d'administration n'est plus à démontrer. Les gains économiques que cette diversité apporterait sont également un argument en faveur. Les avantages que représente la présence accrue des femmes à tous les niveaux du milieu des affaires et au sein des conseils d'administration sont également connus. La question demeure: quel chemin emprunter pour atteindre cet objectif?

Comme cela a déjà été dit, les quotas ne sont qu'un moyen législatif pour traiter le symptôme; ils ne permettent pas de couper le mal à la racine. Il est évident que cet objectif ne peut être réalisé qu'en rendant possible la présence accrue des femmes dans les conseils d'administration et à tous les niveaux de l'entreprise. La volonté des femmes et la participation des hommes sont indispensables à cette évolution: elle doit commencer dès la naissance et reposer sur l'égalité entre les genres. L'éducation y joue un rôle majeur et les femmes doivent être encouragées et soutenues, quelle que soit la voie qu'elle choisissent d'emprunter. Cette route qui s'étend sur toute la vie, il faut le dire, est parsemée de différents carrefours:

par exemple, une femme peut décider de mettre sa carrière en pause afin de consacrer plus de temps à l'éducation de ses enfants et, après cela, de retrouver un travail à temps plein. Les femmes doivent être libres de choisir leur carrière et être accompagnées dans leurs décisions.

La mise en œuvre de dispositions législatives telles que les quotas dépend en grande partie du niveau d'avancée sociale des États membres: certains ont commencé à légiférer en faveur de l'égalité hommes-femmes depuis longtemps déjà et sont très en avance sur la question, d'autres moins. Quoi qu'il en soit, c'est un domaine qui relève de la compétence des États membres et sur lequel l'Union ne dispose d'aucun pouvoir législatif. Certains de ces États pourraient préférer appliquer d'autres types de mesures pour répondre à ce problème, et d'autres adopter des mesures temporaires. Tous sont libres d'emprunter le chemin qu'ils considèrent le mieux adapté à leur structure économique et sociale.

L'Union peut donner son avis, partager les bonnes pratiques et ouvrir le débat sur les avantages de l'égalité hommes-femmes en entreprise. Les transformations liées à la vie de famille, au modèle familial et au rôle de la femme et de l'homme dans le foyer participeront à une évolution naturelle en faveur d'une plus grande égalité des genres. Les membres d'un conseil d'administration devraient être nommés en fonction de leur mérite, et la mise en place de quotas en faveur des femmes minimiserait la valeur de leur mérite.

En résumé, s'il doit y avoir une plus grande diversité dans les conseils d'administration, elle doit se faire au mérite.

Si un État membre, pour des raisons qui sont les siennes, souhaite mettre en place des quotas temporaires ou ciblés sur des emplois spécifiques, c'est une décision qui lui appartient à lui et non à l'Union.

Il est de notre devoir de soutenir les femmes dans leurs choix de carrière et de leur ouvrir les portes à travers l'éducation et le mentorat et en leur offrant des modèles auxquels s'identifier. Il a été prouvé que les méthodes volontaires fonctionnent véritablement, comme c'est le cas au Royaume-Uni avec la campagne «Club 30 %». Cette approche permet aux entreprises de se saisir de la question et de jeter les fondations d'une plus grande diversité basée sur le respect et le mérite. Les quotas n'auront pour effet que de dévoyer ce progrès et de porter préjudice à la place des femmes sur le lieu de travail.

Ma petite-fille est née le 8 mars, date de la Journée internationale des femmes. Sa mère est directrice financière au sein d'une société d'investissement, un poste qu'elle a obtenu grâce à son mérite. Je ne voudrais pas que ma petite-fille, qui représente la nouvelle génération de femmes, obtienne une position purement symbolique au sein d'un conseil d'administration seulement du fait d'une législation européenne. Comme sa mère, elle atteindra tous les buts qu'elle se fixera et ce, parce que nous aurons brisé le plafond de verre qui limite les ambitions des femmes.

**Marina Yannakoudakis**  
ECR, Royaume-Uni (2009-2014)  
[marina09for14@gmail.com](mailto:marina09for14@gmail.com)

# LA CONTRIBUTION BRITANNIQUE AU PARLEMENT EUROPÉEN

L'année dernière, beaucoup ont pleuré la mort du célèbre Henry Plumb, unique Président britannique du Parlement européen. Il était mon mentor politique, car nos familles partageaient des liens historiques dans les Midlands. J'ai ensuite eu l'honneur d'être le dernier vice-président britannique de 2004 à 2014 et donc l'un de ceux qui ont siégé le plus longtemps: David Martin a eu le mandat le plus long, de 1989 à 2004.

Je suis ému d'écrire à ce sujet, car, jeune libéral, je rêvais dans les années 1960 d'un Parlement européen élu démocratiquement, avant de me battre dans les années 1970 pour que le Royaume-Uni y ait sa place, et j'ai joué un rôle clé en 2019 dans la campagne «People's Vote» en faveur d'un nouveau référendum pour annuler le référendum britannique désastreux et très contesté de 2016 concernant le Brexit. Au moment où j'écris ceci, le Royaume-Uni se rend progressivement compte du désastre économique et social qui en a découlé: les sondages montrent que 65 % de la population est désormais hostile au Brexit. À la suite du discours inspirant de Churchill («une sorte d'États-Unis d'Europe»), l'émergence de la droite nationaliste au Royaume-Uni est venue

perturber les relations concrètes du pays avec l'Europe continentale en s'opposant à l'adhésion britannique à la Communauté économique européenne (CEE). Ce mouvement était dirigé par Enoch Powell tandis qu'on trouvait Michael Foot à la tête de la gauche nationaliste. L'une des premières députées européennes travaillistes fut l'euroscéptique Barbara Castle.

Le Royaume-Uni a fini par rejoindre le marché commun en 1973 lorsque le fervent internationaliste Harold Macmillan était Premier ministre. En réponse aux renégociations menées par le Premier ministre Harold Wilson, le pays a ensuite voté pour rester dans la CEE à 67 % contre 33 % lors d'un référendum en 1975, un résultat proche des 65 % de Britanniques qui s'opposent au Brexit aujourd'hui. Si cette situation perdure, elle est suffisante pour convaincre Bruxelles que le Royaume-Uni regrette vraiment d'avoir quitté l'UE.

Deux éminents membres du personnel du Parlement, l'ancienne secrétaire générale du groupe socialiste Dianne Hayter et l'ancien secrétaire général adjoint du Parlement David Harley, ont écrit le récent ouvrage *The Forgotten*

*Tribe: British MEPs 1979 – 2020* - («La tribu oubliée: les députés européens de 1979 à 2020»). Ce livre rassemble des souvenirs d'environ 351 députés britanniques ou à leur sujet et des archives exhaustives de leurs appartenances politiques et mandats.

Il met l'accent sur la contribution des députés et membres du personnel britanniques, par exemple dans le chapitre sur Malcolm Harbour, la création du marché commun; Ken Collins, les politiques environnementales; Richard Corbett et son génie constitutionnel; moi-même et mon instrument pour la démocratie et les droits de l'homme à 1,1 milliard d'euros (le plus important au monde) et sur Nicholas Bethell, le processus d'élargissement de l'Union européenne à l'Europe centrale et orientale.

Une annexe sur les «personnalités influentes» évoque ma réélection comme premier vice-président indépendant en 2009, signe de mon opposition à la désastreuse sortie du parti conservateur du PPE. Cette rupture coïncidait avec l'émergence d'un euroscépticisme rigide, financé par l'Union et mené par des députés conservateurs et Nigel Farage de l'UKIP. Jusqu'à ce que l'erreur soit réparée par un autre référendum au Royaume-Uni, le Brexit, porté par Nigel Farage, représentera la pire contribution du Royaume-Uni à la démocratie européenne.

Voici comment le livre se conclut: «par une triste ironie de l'histoire, l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union prend fin à l'heure où l'insécurité revient en Europe, à un moment où la coopération et ses avantages sont plus nécessaires que jamais. Quelles leçons peut-on tirer du rôle joué par ces députés européens dans l'expérience européenne du Royaume-Uni?» L'avenir nous le dira.

**Edward McMillan-Scott**  
PPE-DE, ADLE, NA, Royaume-Uni  
(1984-2014)  
[edward@emcmillanscott.com](mailto:edward@emcmillanscott.com)



Edward McMillan-Scott préside une session plénière à Strasbourg © Union européenne 2005 - PE

# ACTIVITÉS DE L'AAAD



EPFMA  
PEAAD





# LORD HENRY PLUMB

## LA CÉRÉMONIE EN HOMMAGE À LA VIE ET À L'ŒUVRE DE LORD PLUMB

*Discours du Professeur Dr Hans-Gert Pötinger, Président du Parlement européen de 2007 à 2009, lors de la cérémonie en hommage à la vie et à l'œuvre de Lord Plumb, le 28 novembre 2022, à l'église Sainte-Marguerite de l'abbaye de Westminster.*

Je vous remercie de me donner l'occasion de prendre aujourd'hui la parole au nom des centaines de députés au Parlement européen qui ont travaillé avec Henry Plumb et qui l'ont apprécié pendant de nombreuses années, pour lesquels il était non seulement un collègue, mais aussi un ami.

Au nom de la Présidente du Parlement européen, Roberta Metsola, et du Président de notre Association des anciens députés au Parlement européen (AAD), Klaus Hänsch, je souhaite exprimer ma profonde reconnaissance pour Henry et exprimer à sa famille et à ses amis ma sympathie et mes condoléances.

Avec Henry, Lord Plumb, le seul Président britannique du Parlement européen, nous avons perdu un patriote britannique et un Européen passionné. Par un savant mélange d'enthousiasme et de pragmatisme, Henry a toujours plaidé pour un Royaume-Uni fort dans une Union européenne forte. Député au Parlement européen de 1979, année de la première élection directe, jusqu'en 1999, Henry a servi l'Europe, dans le meilleur sens du terme, dans toutes ses fonctions: en tant que président du Parlement européen, en tant que président de la commission de l'agriculture du Parlement, en tant que président des démocrates européens au Parlement, en tant que président de l'Assemblée paritaire du Parlement avec les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, ainsi que dans de nombreuses autres fonctions. C'est lui qui a invité le pape Jean-Paul II à s'exprimer devant le

Parlement européen, à Strasbourg, en 1988. C'était une époque de grand espoir pour une Europe libre: le 9 novembre 1989, le mur de Berlin tombait et la division de l'Europe était surmontée.

Henry était un partenaire de confiance du Premier ministre britannique Margaret Thatcher. Il fut un défenseur déterminé, courageux et visionnaire du renforcement du Parlement européen en tant qu'institution tout comme dans ses relations avec les gouvernements, supervisant la mise en œuvre de l'Acte unique européen, qui a marqué la finalisation du marché commun. À la retraite, Henry est devenu, en décembre 2001, le premier président de l'Association des anciens députés (AAD), qu'il a dirigée jusqu'en mai 2006, date à laquelle il est devenu président honoraire. C'est lui qui a ainsi établi la tradition selon laquelle le président de l'AAD doit toujours être un ancien Président du Parlement pendant quatre ans.

Henry Plumb a été profondément ébranlé par le Brexit. Cependant, ce fut une grande satisfaction pour lui de soutenir le gouvernement du Premier ministre Gordon Brown à la Chambre des Lords, lors de la ratification du traité de Lisbonne, un moment où il s'est à nouveau distingué comme un fier Britannique, mais aussi comme un grand Européen. Si le Royaume-Uni avait rejeté le traité de Lisbonne, ce traité ne serait pas la base juridique et politique de l'Union européenne d'aujourd'hui. L'engagement d'Henry Plumb en faveur du traité de Lisbonne est donc aussi l'héritage qu'il lègue à notre avenir européen.

Henry Plumb était, de par sa personnalité, quelqu'un de sûr de lui, comme le sont souvent les agriculteurs.

Après avoir été élu Président du Parlement européen, lorsqu'on lui a dit qu'il devait appeler son Premier ministre, Margaret Thatcher, il a répondu: «C'est elle qui devrait m'appeler». Pour autant que je sache, la grande dame a appelé Henry peu de temps après.

Avant que le pape ne s'adresse au Parlement, Henry l'a prévenu du risque de voir un certain député – nous dirons un «prêtre turbulent» d'Irlande du Nord – faire une sorte de coup d'éclat et interrompe son discours. Henry a réagi en disant: «Si cela se produit, laissez-moi faire depuis le pupitre de la présidence». Le pape a répondu: «Oui, bien sûr, vous êtes le patron!» «Le patron» est décédé à l'âge honorable de 97 ans. Comme il l'a dit dans ses jeunes années: «Je suis né britannique, mais je mourrai européen.»

En faisant aujourd'hui nos adieux à cette personnalité extraordinaire, nous nous souvenons également de sa chère et tendre épouse, Marjorie, décédée il y a quelques années, qui a toujours soutenu son mari et l'a accompagné dans de nombreux voyages. Ce fut un privilège pour moi d'avoir entretenu avec eux deux des relations d'amitié. Ils m'ont invité dans leur propriété et j'ai eu le privilège de parler avec Henry Plumb peu avant sa mort.

Pour le 20e anniversaire de l'Association des anciens députés au Parlement européen, il nous a envoyé, par message vidéo, ses meilleurs vœux et ses salutations. C'était une personne formidable dont le charisme, l'enthousiasme et l'humour donnaient espoir et confiance. Pour beaucoup, y compris pour moi-même, c'était un modèle. C'est avec émotion et reconnaissance que nous nous souviendrons de lui.

Puissions-nous voir venir le jour où quelqu'un lui succèdera à la présidence du Parlement européen qui soit aussi originaire du Royaume-Uni. Merci à toi Henry, et à ton épouse bien-aimée, Marjorie, des grands services que tu nous as rendus en tant que patriote britannique, Européen engagé et, pour moi, ami.

**Dr Hans-Gert Pötinger**  
PPE-DE, Allemagne (1979-2014)



Anciens présidents du Parlement européen © Union européenne, 2007

# LORD HENRY PLUMB

## TABLE RONDE DE L'EPRS CONSACRÉE À LORD HENRY PLUMB

*Extrait du discours de Monica Baldi, Vice-présidente de l'AAD, lors de la table ronde de l'EPRS sur "Lord Henry Plumb : Une évaluation historique" le 7 décembre 2022 dans la salle de lecture de la bibliothèque du Parlement européen.*

C'est un honneur pour moi de prendre la parole lors de cette première table ronde de l'EPRS consacrée à Lord Henry PLUMB, ancien Président avec qui j'ai partagé une partie importante de mon activité politique au Parlement européen. Élu député au Parlement européen en 1979 lors des premières élections au suffrage universel direct, il y siègera durant quatre législatures, jusqu'en 1999, et présidera l'institution de 1987 à 1989.

Il a été le premier président de l'AAD, en 2001, qu'il a formé le grand dessein de fonder avec Lord Richard BALFE et Ursula SCHLEICHER. J'ai rencontré Lord Plumb pour la première fois en 1994, dès mon entrée au Parlement européen, au sein de la commission de la coopération et du développement, où j'étais coordinatrice de mon groupe politique.



*Monica Baldi et Lord Henry Plumb à l'occasion de la remise de la médaille de l'Unione dei Popoli à Lord Henry Plumb, qui s'est tenue à la Badia Fiesolana le 16 octobre 1998. © AHUE*



*Intervenants Prof. P. Ludlow, David Harley, Wolfram Kaiser et Monica Baldi lors de la table ronde de l'EPRS, 7 décembre 2022 © Union européenne 2022 - Source : PE*

Par ailleurs, Lord Plumb a été coprésident de l'Assemblée parlementaire paritaire de l'accord conclu entre les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et l'Union européenne (ACP-UE), fonction qu'il a occupée jusqu'en 1999.

Ce qui m'a immédiatement frappé chez lui, c'était son caractère direct, agréable et affable et le regard avec lequel il me sondait comme s'il essayait de percer mes réelles intentions, mais j'étais surtout intriguée par le fait que tous les députés, quel que soit leur parti

politique, semblaient l'apprécier et lui faire confiance. Certes, il avait été président du Parlement européen, mais ce n'était pas l'unique raison pour laquelle il avait l'estime de tous; il possédait bien plus de qualités, que j'ai découvertes au fil des ans. Avec son air affable et son enthousiasme juvénile, combinés à un pragmatisme judicieux, il était fermement résolu à défendre sans relâche le Royaume-Uni et l'Union européenne. Je me souviens des anecdotes qu'il me racontait à propos de sa vie parlementaire, notamment celle à

propos de l'ancien président du Parlement Enrique BARÓN CRESPO, qui était son adversaire politique, mais aussi un bon ami. Il avait ri de bon cœur en évoquant le souvenir de l'histoire qui circulait au Parlement sur le «Barón rouge contre le Chevalier blanc».

Par ailleurs, pour plaisanter, il associait son nom de famille avec la prune («plum» en anglais), et de façon plus large, avec l'agriculture, domaine dans lequel il s'est à vrai dire investi tout au long de sa vie. À cet égard, je me souviens à quel point il était préoccupé lorsque le Parlement européen a approuvé la création d'une commission temporaire d'enquête sur l'encéphalopathie spongiforme bovine en 1996.

Mais les souvenirs que je chéris le plus sont ceux des assemblées parlementaires ACP-EU qu'il présidait avec bienveillance, professionnalisme et fermeté.

Il parvenait toujours à mettre tout le monde à l'aise, en particulier lorsqu'il s'occupait de dossiers plus délicats concernant la démocratie et le respect des droits de l'homme.

Ça a été pour moi un réel privilège d'avoir pu travailler avec un homme tel que lui et parfois d'avoir affronté, avec lui, des situations difficiles dans le domaine de la coopération et du développement et au-delà.

**Monica Baldi**  
PPE-DE, Italie (1994-1999)  
[baldi.monica@email.it](mailto:baldi.monica@email.it)

# PROGRAMME PE AU CAMPUS

## LA POLITIQUE EN TANT QU'ENGAGEMENT EN FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME

UNIVERSITÉ DE MAHIDOL, THAÏLANDE | 7 OCTOBRE 2022 | EN LIGNE

Parler de politique, c'est la comprendre comme une action fondée sur des connaissances et des principes irréductibles qui ne peuvent jamais être ébranlés par l'intérêt personnel. C'est une action guidée par la liberté, ou du moins par sa possibilité.

"(...) une liberté absolue serait une liberté inutile, dont le concept même est concrètement impensable. (...) la conscience politique vise à progresser vers l'élimination de la violence" (Eric Weil, Philosophie politique, pp. 137 et 310). En ce sens, nous pouvons remettre en question le rôle de l'éducation dans l'action politique, notamment parce que «(...) les hommes font leur histoire, mais pas avec la volonté et la conscience» (Habermas, J., La Technique et la science comme «idéologie», p. 86).

Il s'agit d'un débat philosophique si, par philosophie, on entend la pensée qui nous rend meilleurs. En d'autres termes, si cette action politique est une action morale guidée par la dimension éthique de chaque être humain.

À cet égard, l'éducation européenne a la profonde responsabilité d'appeler les États membres à garantir un sentiment d'appartenance, de communauté partagée, d'aide et de responsabilité envers les autres. Cela implique de présenter aux jeunes les différentes identités religieuses et ethniques nationales et régionales en Europe. La diversité de l'Europe et de ses communautés multiculturelles est essentielle à sa conception sociale et constitue un bien culturel fondamental, qui joue un rôle dans le respect des droits de l'homme. Éduquer c'est protéger les droits de l'homme, ce qui ne se fait pas sans examiner attentivement la déclaration des droits de l'homme comme une charte qui nous guide tous en tant que frères et sœurs. Il existe clairement des instruments juridiquement contraignants en matière de droits de l'homme négociés sous les auspices des Nations unies, notamment le pacte international relatif aux droits civils et politiques et le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Ces instruments, adoptés par l'Assemblée générale en

1966, donnent une autre dimension aux dispositions de la déclaration universelle, en traduisant ces droits en engagements juridiquement contraignants, tandis que les comités respectifs contrôlent le respect des dispositions par les États parties. Mais ces pactes seront inopérants sans l'engagement de chaque citoyen et sans la protection du pouvoir politique.

Le Conseil de l'Europe a élaboré la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) en 1950 et elle est entrée en vigueur le 3 septembre 1953. La Convention européenne des droits de l'homme est la principale condition préalable à l'adhésion de nouveaux candidats au Conseil de l'Europe, et les quarante-sept États membres actuels sont parties à la convention. Cette convention garantit: le droit à la vie, le droit à un procès équitable, le droit au respect de la vie privée et familiale, la liberté d'expression et de pensée, de conscience et de religion, et la protection de la propriété. D'autre part, la convention interdit la torture et les peines ou traitements inhumains ou dégradants, l'esclavage et le travail forcé, la peine de mort, la détention arbitraire et illégale et la discrimination dans l'exercice des droits et libertés qu'elle consacre.

En tout état de cause, le respect et la défense des droits de l'homme ne se décrètent pas. Elles passent par l'âme, qui perçoit que l'humanité est le bien le plus précieux dont nous disposons et que la politique est la gardienne de cet bien essentiel.

**Liliana Rodrigues**  
S&D, Portugal (2014-2019)  
lilianarodrigues2@gmail.com



# PROGRAMME PE AU CAMPUS

## L'IMPACT DU PARLEMENT EUROPÉEN SUR L'APPROFONDISSEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE

LIUSS GUIDO CARLI UNIVERSITÉ ROME, ITALIE | 14 NOVEMBRE 2022 | EN LIGNE

Richard Corbett s'est exprimé le 14 novembre 2022 au sujet de «L'incidence du Parlement européen sur l'approfondissement de l'Union européenne» devant 30 étudiants de master à l'université Luiss Guido Carli de Rome.

Son discours était axé sur la manière dont le Parlement européen a constamment insisté sur trois choses:

- Élargir le champ des compétences de l'Union européenne (alors la CE) à tous les sujets pour lesquels des politiques communes peuvent être bénéfiques.
- Rendre l'Union plus efficace, plus particulièrement en élargissant les domaines dans lesquels le Conseil statue à la majorité qualifiée plutôt qu'à l'unanimité.
- Rendre l'Union plus démocratique, notamment en conférant au Parlement européen des pouvoirs législatifs et en l'associant à la nomination de la Commission.

Pour ce faire, le Parlement 1) a plaidé en faveur d'une modification des traités et 2) a interprété les traités, les étendant de manière élastique, afin de maximiser leur potentiel.

M. Corbett a décrit en détail la contribution et les incidences du Parlement dans les négociations qui ont conduit à l'Acte unique européen, ainsi qu'aux traités de Maastricht, d'Amsterdam, de Nice et de Lisbonne. Dans tous les cas, le Parlement a formulé des propositions, les a défendues, a noué des alliances avec des parlements et des gouvernements nationaux favorables et la plupart de ses députés ont plaidé en ce sens au sein de leurs partis politiques, dans les médias et dans les débats universitaires et publics.

À chaque fois, le Parlement a innové: de l'élaboration d'un projet de nouveau traité (le projet de traité «Spinelli» en 1984) à l'organisation de conférences

conjointes avec les parlements nationaux (les «assises parlementaires» de 1990 et la convention de 2002), en passant par la participation à des «groupes de réflexion» préparatoires avec des représentants gouvernementaux. Il a trouvé à maintes reprises de nouveaux moyens d'obtenir un soutien pour ses propositions.

Ces révisions et ajouts graduels aux traités initiaux ont élargi le champ de compétence de l'Union, lui conférant de nouvelles responsabilités dans des domaines qui étaient absents (ou à peine mentionnés) dans les traités initiaux: environnement, recherche, politique de cohésion, protection des consommateurs, santé publique, réseaux transeuropéens, citoyenneté, union monétaire, affaires policières et de justice et politique étrangère et de sécurité. Ils ont amélioré l'efficacité et l'efficacité de l'Union, notamment en élargissant les domaines dans lesquels le Conseil statue à la majorité qualifiée plutôt qu'à l'unanimité, en augmentant la capacité de la Cour à gérer le nombre croissant d'affaires en créant un tribunal de première instance, en renforçant la Commission en tant que pouvoir exécutif de l'Union, en permettant au Conseil européen de choisir son président à temps plein au lieu d'avoir une rotation automatique parmi les dirigeants nationaux tous les 6 mois, et en permettant une coopération renforcée d'une majorité d'États pour éviter qu'une petite minorité puisse entraver les progrès.

Avant tout, ces modifications ont rendu l'Union plus démocratique en introduisant, puis en étendant les pouvoirs de codécision du Parlement sur la législation européenne (le Conseil et le Parlement formant un pouvoir législatif bicaméral), en conférant au Parlement le pouvoir de ratifier (ou non) des accords internationaux, en étendant ses compétences budgétaires et en lui conférant le pouvoir d'approuver la nomination de

la Commission et d'élire son Président (pour un mandat qui correspond actuellement à la période quinquennale du Parlement) Le rôle des parlements nationaux a également été renforcé.

Parallèlement, le Parlement a toujours essayé, à tout moment, de tirer parti des traités existants tels qu'ils étaient, par des actions unilatérales ou par des accords interinstitutionnels. M. Corbett a cité plusieurs exemples, y compris:

- Lorsque le Parlement ne disposait que de pouvoirs consultatifs, il a modifié son règlement intérieur pour tirer profit d'un arrêt de la Cour selon lequel le Conseil ne pouvait adopter un texte législatif qu'après avoir reçu l'avis officiel du Parlement. En vertu de son nouveau règlement, le Parlement a d'abord approuvé toute modification qu'il souhaitait apporté aux propositions, mais en reportant son vote final (entravant ainsi la prise d'une décision) jusqu'à ce qu'il ait eu l'occasion d'examiner les modifications avec les autres institutions et qu'il ait été satisfait de leur réponse.

- Il a utilisé de ses pouvoirs pour rejeter le budget afin d'aboutir à un certain nombre d'accords interinstitutionnels avec le Conseil et la Commission propres à augmenter ses droits.
- Après avoir obtenu le droit d'approuver (ou non) la nomination d'une nouvelle Commission, il a insisté sur le fait qu'avant le vote, chaque candidat commissaire devait comparaître devant la commission parlementaire correspondant au portefeuille du candidat lors d'une audition publique de trois heures.

En obtenant la modification des traités avant de les étirer comme un élastique, le Parlement a réussi à transformer les Communautés européennes d'il y a 40 ans pour en faire l'Union démocratique, plus forte et plus efficace, qu'elle est aujourd'hui. Mais cette transformation n'a pas encore touché à sa fin...

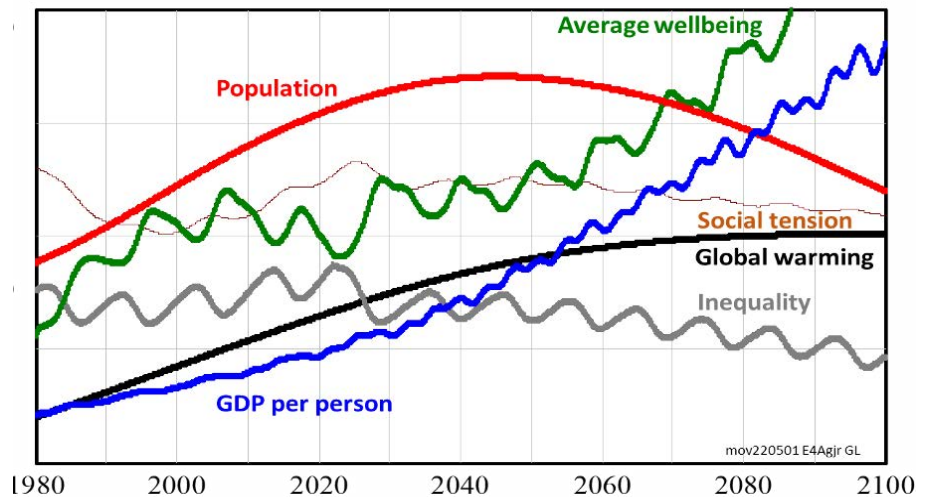
**Richard Corbett**  
*S&D, PSE, Royaume-Uni (1996-2020)*

# CONFÉRENCE "50 ANS DE LIMITES À LA CROISSANCE" (1972-2022)

UNIVERSITÉ DE CLERMONT AUVERGNE, FRANCE | 1 DÉCEMBRE 2022 | SUR LE CAMPUS

Quel succès! Certains des représentants les plus illustres de l'économie écologique se sont réunis pour discuter de l'évolution de leur discipline avec des défenseurs de l'environnement. Au cours des débats, ils ont cité Herman Daly, l'un des pères de l'économie environnementale, décédé en octobre 2022. Il pensait que, pour être durable, l'activité économique devait être maintenue à un niveau compatible avec les capacités de la planète. C'est dans cette direction qu'Arnaud Diemer et ses collègues, organisateurs de la conférence de Clermont-Ferrand, ont axé les débats.

Depuis la publication du premier rapport du «Club de Rome» en 1972 sur les limites de la croissance, les économistes environnementaux élaborent des concepts pour tenter de rendre l'activité humaine plus respectueuse de l'environnement. Leurs idées se fondent sur trois principes essentiels: l'adhésion aux principes du droit (Joyeeta Gupta, université d'Amsterdam), la lutte contre la faim et l'extrême pauvreté (Jorgen Randers, Norvège; Robert Costanza, Londres) et la fin de la destruction du climat mondial (Steven Stone, PNUE; Peter Victor, York University, Canada). L'idée est que, au-delà de la réduction technique des émissions de CO<sub>2</sub>, il faut également renforcer le développement social. Il est par ailleurs essentiel que les principes du droit soient respectés, car l'arbitraire et la corruption empêchent la mise en œuvre des normes sociales. Il est nécessaire d'éradiquer l'extrême pauvreté, car seules les personnes satisfaites de leur condition sont en mesure de protéger le bien commun. C'est aussi pour cela que l'égalité hommes/femmes est si importante, car les femmes ont la fibre beaucoup plus sociale que les hommes. Au-delà des mesures techniques, déclarent les économistes



6 variables centrales du modèle Earth4All Base Run - population, tensions sociales, réchauffement climatique, inégalités et bien-être moyen © Earth4All projet, 16 septembre 2022

environnementaux, le climat ne pourra être préservé que grâce à la participation active et au développement des sociétés.

**"(...) le climat ne pourra être préservé que grâce à la participation active et au développement des sociétés."**

Ils plaident en faveur d'une «économie du bien-être» et affirment qu'on ne pourra améliorer l'état du climat mondial qu'en améliorant la situation sociale. L'extrême pauvreté et le CO<sub>2</sub> sont les premiers facteurs de destruction du climat. Les pays les plus pauvres ont donc besoin de plus de temps que les pays riches pour se développer et, partant, pour réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub>.

Le degré de bien-être de l'économie se mesure à l'aide d'indice comprenant cinq éléments:

1. le revenu disponible par personne, après impôts (parité de pouvoir d'achat en dollar par personne et par an en 2017);
2. les dépenses publiques par personne (parité de pouvoir d'achat en dollar par personne et par an en 2017);
3. l'équité (revenu disponible des propriétaires divisé par le revenu disponible des travailleurs);
4. la qualité de l'environnement (réchauffement planétaire en degrés Celsius depuis 1850);
5. Les progrès perçus (taux d'augmentation du bien-être au cours des cinq dernières années).

Cette approche s'inscrit parfaitement dans le projet d'un pacte vert pour l'Europe et est à ce titre également intéressante pour l'Union européenne!

P.S. Et au fait... mon intervention à cette conférence a porté sur l'histoire des mouvements écologistes depuis la publication du livre «Printemps silencieux» de Rachel Carson en 1962.

**Birgit Daiber**

*Verts, Allemagne (1989-1994)*  
*bir.dai@hotmail.com*

# PROGRAMME PE AU CAMPUS

## L'IMPACT DU BREXIT

ACADÉMIE DE MANIPAL POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, INDE | 25-28 JANVIER 2023 | SUR LE CAMPUS

Phileas Fogg, l'intrépide explorateur né de la plume de Jules Verne, est connu pour avoir fait le tour du monde en 80 jours. Pour ma part, cent jours après la date prévue de mon départ pour l'Inde, je n'avais toujours pas quitté le Royaume-Uni. En raison de propos peu amènes tenus par certains ministres britanniques au sujet de la stratégie de lutte contre la COVID-19 adoptée par l'Inde, ce pays avait suspendu l'accès du Royaume-Uni à son système électronique de visas. Du temps où, député, je partais en mission, j'avais toujours le luxe de pouvoir compter sur le service du protocole pour régler les formalités administratives. Lorsque j'ai préparé mon voyage seul, en revanche, je suis ressorti frustré de mes deux vaines visites au service de délivrance de visas pour l'Inde à Londres. Sur le point de renoncer, les paroles de Phileas Fogg me sont revenues en mémoire: «La chance qui nous échappe peut se représenter au moment suprême.» C'est exactement ce qui m'est arrivé, puisque les autorités indiennes ont assoupli leurs règles et que j'ai obtenu un visa électronique en moins de 24 heures!



Robert Evans lors de sa conférence à l'Inde, 25 janvier 2023.

Je suis arrivé fin janvier dans l'État du Karnataka, situé dans le sud de l'Inde, où j'ai suivi un nouvel itinéraire. J'étais invité, en tant qu'ancien député européen, par deux universités: la Mangalore University et la Manipal Academy of Higher Education (Académie d'études supérieures de Manipal, MAHE). Cette dernière, une université privée, abrite le centre Jean Monnet, un remarquable institut d'études européennes devenu en peu de temps une référence à l'échelle du pays.

Le centre propose plusieurs formations de niveau licence et master et a noué de solides partenariats avec plus d'une vingtaine d'universités européennes.

Au départ, j'étais en contact avec Priya Vijaykumar en vue de mon voyage, mais le report de celui-ci m'a empêché de la rencontrer car elle avait entretemps été détachée à Bruxelles pendant cinq mois. J'ai donc été accueilli sur place par Neeta Inamdar, directrice du centre Jean Monnet. En décembre, j'avais rencontré Priya à Bruxelles pour être fin prêt pour mon voyage. Toute inquiétude était cependant inutile: Mme Inamdar et deux autres professeurs, M. Praveen et Mme Risha, se sont parfaitement occupés de moi et ont fait des cinq jours passés en leur compagnie un moment on ne peut plus plaisant. Mes deux premières interventions ont eu lieu à l'université de Mangalore. L'une portait sur les effets du Brexit sur l'Union européenne et l'autre sur le rôle grandissant que joue l'Association sud-asiatique de coopération régionale.



Robert Evans lors de sa conférence à l'Inde, 25 janvier 2023.

Les étudiants ont chaque fois posé des questions tout à fait pertinentes. Ils étaient aussi étonnés que moi que le Royaume-Uni ait préféré quitter l'Union et faire cavalier seul.

**“Les étudiants ont chaque fois posé des questions tout à fait pertinentes. Ils étaient aussi étonnés que moi que le Royaume-Uni ait préféré quitter l'Union et faire cavalier seul.”**

Le 26 janvier, fête de la République en Inde, je me suis joint aux étudiants de l'université Thenkanidiyur College qui célébraient l'indépendance de l'Inde, devenue une véritable république démocratique regroupant 36 États et territoires. J'ai parlé aux étudiants de tous leurs compatriotes devenus célèbres dans le monde, depuis les meilleurs joueurs de cricket du pays jusqu'au premier chef du gouvernement britannique issu d'une minorité ethnique. Ma dernière intervention traitait des effets du Brexit sur les relations commerciales entre l'Inde et l'Europe, avec un accent particulier sur le rôle des PME.



Robert Evans participant à la Journée de la République de l'Inde le 26 janvier 2023.

Les étudiants de master m'ont posé des questions complexes, qui portaient aussi bien sur les politiques migratoires de l'Union que sur les répercussions économiques qu'a, en Inde, l'invasion russe en Ukraine.

Ma visite éclair s'est achevée bien trop vite. Malgré la difficulté d'obtenir un visa et la complexité de l'organisation du voyage, celui-ci a été une très bonne expérience, extrêmement enrichissante. J'ai été infiniment bien accueilli et je ne peux qu'être d'accord avec la déclaration de vision de la MAHE, laquelle aspire à devenir «un modèle de développement humain, d'excellence éducative et de santé à l'échelle mondiale».

L'ensemble de ma visite m'a permis de constater que chaque département de cette université est à la hauteur de son ambition et perpétue fièrement l'esprit de Jean Monnet.

«Il n'est pas inutile de voyager, si l'on veut voir du nouveau», concluait Phileas Fogg; voilà une maxime qui s'applique pleinement à mon séjour dans le Karnataka. Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui y ont participé.

### Robert Evans

PSE, Royaume-Uni (1994-2009)  
uk.robert.evans@gmail.com



भारत 2023 INDIA

वसुधैव कुटुम्बकम्

ONE EARTH • ONE FAMILY • ONE FUTURE

**L'Inde** assure la présidence du G20 du 1er décembre 2022 au 30 novembre 2023. Les 43 chefs de délégation - les plus nombreux jamais réunis au sein du G20 - participeront au sommet final de New Delhi en septembre de l'année prochaine.

**Le thème** de la présidence indienne du G20 - "Vasudhaiva Kutumbakam" ou "**Une Terre - Une Famille - Un Avenir**" - est tiré de l'ancien texte sanskrit de la Maha Upanishad.

**Les priorités de l'Inde** au sein du G20 sont les suivantes : Développement vert, financement climatique et LiFE, croissance accélérée, inclusive et résiliente, accélération des progrès en matière d'ODD, transformation technologique et infrastructure publique numérique, institutions multilatérales pour le 21e siècle et développement mené par les femmes.

Source : communiqué de presse du 10 décembre 2022 du ministère des Affaires étrangères de l'Inde ©

# ÉVÉNEMENTS À VENIR

## ACTIVITÉS

30-31  
MARS 2023

### Visite de l'AAD en Suède

Du 30 au 31 mars, une délégation d'anciens députés européens se rendra en Suède à l'occasion de la Présidence du Conseil de l'UE. Un rapport sur cette visite sera publié dans l'édition de juin du Bulletin de l'AAD.

3  
MAI 2023

### Librorum, Service commémoratif annuel et Dîner-Débat

De 15h30 à 17h00, l'AAD organisera un Librorum avec une présentation par le Dr. Hans-Gert Pöttering de sa biographie "Une conscience européenne" au Parlement européen, à Bruxelles. De 17h45 à 18h15, les députés européens actuels et anciens commémoreront leurs collègues décédés en 2022-2023 dans l'hémicycle du Parlement européen. Un dîner-débat aura lieu de 19h00 à 21h15 avec l'orateur invité, le commissaire européen à l'économie Paolo Gentiloni, précédé d'un cocktail de 18h30 à 19h00, tous deux organisés dans le restaurant des députés.

4  
MAI 2023

### Assemblée générale de l'AAD et déjeuner annuel

De 10h00 à 13h00, l'Assemblée générale annuelle de l'AAD se tiendra au Parlement européen, à Bruxelles. L'Assemblée sera suivie par le Déjeuner Annuel, qui est offert aux membres de l'AAD. Les informations sur les événements annuels et l'ouverture des inscriptions ont été communiquées par e-mail, sur le site web de l'AAD et sur les canaux de médias sociaux de l'AAD.

16  
JUIN 2023

### "L'UE peut-elle tirer des leçons de son expérience?" - Conférence hybride

L'AAD, en coopération avec les Archives historiques de l'Union européenne (HAEU) et le programme Erasmus+ de la Commission européenne, organise la conférence hybride "L'UE peut-elle tirer des leçons de son expérience?" à Villa Salviati EUI (Florence). De plus amples informations seront communiquées par e-mail et sur le site web de l'AAD.

## PUBLICATIONS DES MEMBRES DE L'AAD



### "MASKS" PAR MARIELA BAEVA (2022)

Ayant perdu Ina d'un cancer, Villi affronte les souvenirs liés à leur vie avant et après la transition de la Bulgarie vers la démocratie dans les années 1990. Parviendra-t-il à surmonter le fait que leur fils est accro à la drogue ? Et, leur fille, est submergée par l'émotion face à la tragédie qui frappe la famille. Quel est son rôle et celui de sa famille pour aller de l'avant ? La détérioration accélérée des relations entre la Bulgarie et la Turquie dans les années 80 et la résistance des Türks en Bulgarie portent un coup à la sécurité nationale et au système politique. Comment cette ligne secondaire interagit-elle avec la ligne principale de l'histoire ? L'auteur donne un aperçu de l'esprit de ses personnages et s'efforce d'équilibrer les changements de perspectives, l'ironie dramatique, le suspense et l'action.

Le livre est disponible ici: <https://www.europebookstore.com/products/masks-mariela/>

## NOUVEAUX MEMBRES

Bienvenue

à l'AAD



Diana WALLIS  
ADLE, UK (1999-2012)



# AAD AU TRAVAIL

## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Klaus  
HÄNSCH



Monica BALDI



Jean-Pierre  
AUDY



Teresa RIERA  
MADURELL



Michael  
HINDLEY



Miguel Angel  
MARTÍNEZ  
MARTÍNEZ



Edward  
McMILLAN-  
SCOTT



Manuel PORTO



Paul RÜBIG

Pour M. Pier Antonio Panzeri s'applique l'art. 6 des statuts de l'AAD.

## BUREAU DE L'AAD

Président: **Klaus HÄNSCH**

Trésorier: **Jean-Pierre AUDY**

Vice-présidente: **Monica BALDI**

Secrétaire: **Teresa RIERA MADURELL**

### LISTE DES RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Comité de rédaction du Bulletin de l'AAD:** Mme Baldi (présidente), M Audy, M McMillan-Scott, Mme Riera Madurell et M Rübzig.

**PE au Campus:** M Hindley (président) et M Porto.

**Rélations avec la commission des budgets, DG Finance:** M Audy.

**Dîner Débat:** Mme Baldi.

**Délégués au Bureau de l'Association européenne des anciens membres**

**(FP-AP):** M Martínez Martínez et Mme Riera Madurell. Si nécessaire, les membres seront remplacés par M Audy.

**Délégués à l'Assemblée générale annuelle, séminaires et colloques de l'FP-AP:** M Audy, M Martínez

Martínez et Mme Riera Madurell. Outre les délégués AAD ou leurs suppléants et en accord avec le FP-AP, d'autres membres du Conseil d'administration de l'AAD peuvent participer aux séminaires ou colloques annuels à leurs frais.

**Rélations avec les associations d'anciens membres hors Europe:** M Audy et M Martínez Martínez.

**Séminaire annuel et relations avec les groupes de réflexion, les instituts politiques et les fondations:** Mme Riera Madurell (présidente), Mme Baldi et M Rübzig.

**Archives:** Ms Baldi.

**Communication de l'AAD:** Mme Baldi (présidente) et M Hindley.

**Groupe de travail sur le soutien à la démocratie et l'observation des élections:** M Hindley, M Martínez Martínez, M McMillan-Scott et Mme De Keyser (membre de l'AAD à titre consultatif).

**Rélations avec la Maison de l'histoire européenne:** M Martínez Martínez.

**Rélations avec l'Institut universitaire européen (IUE):** Mme Baldi.

# IN MEMORIAM

---



## **José Manuel DUARTE CENDÁN**

☞ 22 novembre 2022  
*PSE, Espagne (1986-1989, 1990-1994)*

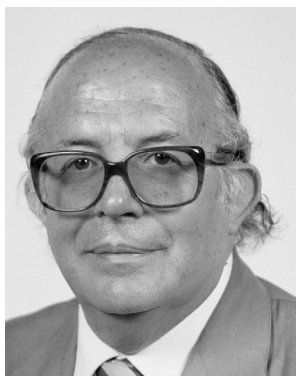
Il a été membre espagnol du Parlement européen. Au niveau national, M. Duarte Cendán a représenté 'Partido Socialista Obrero Español'.



## **Roger GAUTHIER**

☞ 24 novembre 2022  
*DEP-RDE, France (1983-1984, 1986-1989)*

Il a été membre français du Parlement européen. Au niveau national, M. Gauthier a représenté 'Rassemblement pour la République'.



## **Gerardo BIANCO**

☞ 1 décembre 2022  
*PPE, Italie (1994-1999)*

Il a été membre italien du Parlement européen. Au niveau national, M. Bianco a représenté 'Partito popolare italiano'.



## **Antonio MAZZONE**

☞ 10 décembre 2022  
*NA, Italie (1989-1994)*

Il a été membre italien du Parlement européen. Au niveau national, M. Mazzone a représenté 'Movimento sociale italiano - Destra nazionale'.

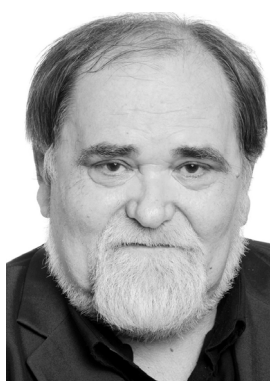
# IN MEMORIAM



## Paul Ph. M.H. DE KEERSMAEKER

☞ 16 décembre 2022  
*PPE, Belgique (1979-1981)*

Il a été membre belge du Parlement européen. Au niveau national, M. De Keersmaeker a représenté 'Christelijke Volkspartij'.



## Miroslav ČÍŽ

☞ 29 décembre 2022  
*S&D, Slovaquie (2019-2022)*

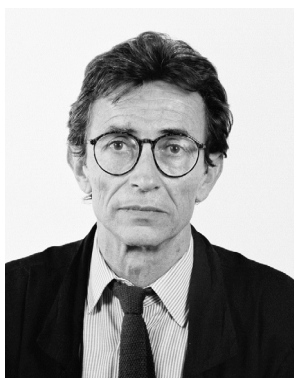
Il a été membre slovaque du Parlement européen. Au niveau national, M. Číž a représenté 'SMER-Sociálna demokracia'.



## Marek PLURA

☞ 20 janvier 2023  
*PPE, Pologne (2014-2019)*

Il a été membre polonais du Parlement européen. Au niveau national, M. Plura a représenté 'Platforma Obywatelska'.



## Xavier RUBERT DE VENTÓS

☞ 28 janvier 2023  
*PSE, Espagne (1986-1994)*

Il a été membre espagnol du Parlement européen. Au niveau national, M. Rubert de Ventós a représenté 'Partit dels Socialistes de Catalunya'.

# IN MEMORIAM



## Jean-Maurice DEHOUSSE

✝ 7 février 2023  
*PSE, Belgique (1999-2004)*

Il a été membre belge du Parlement européen.  
Au niveau national, M. Dehousse a représenté le Parti socialiste.



## Hans MODROW

✝ 10 février 2023  
*GUE/NGL, Allemagne (1999-2004)*

Il a été membre allemand du Parlement européen. Au niveau national, M. Modrow a représenté 'Partei des Demokratischen Sozialismus'.



## José María GIL-ROBLES GIL-DELGADO

✝ 13 février 2023  
*PPE, Espagne (1989-2004)*

Il a été membre espagnol du Parlement européen. Au niveau national, M. Gil-Robles Gil-Delgado a représenté 'Partido Popular'.



## Curzio MALTESE

✝ 26 février 2023  
*GUE/NGL, Italie (2014-2019)*

Il a été membre italien du Parlement européen. Au niveau national, M. Maltese a représenté 'Lista Tsipras-L'Altra Europa'.



## Joachim ZELLER

✝ 2 mars 2023  
*PPE, Allemagne (2009-2019)*

Il a été membre allemand du Parlement européen. Au niveau national, M. Zeller a représenté 'Christlich Demokratische Union Deutschlands'.

## RÉSILIENCE EUROPÉENNE



© Adobe Stock

# PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT, C'EST ASSURER UNE PAIX DURABLE

Notre planète est en état d'urgence climatique. L'activité humaine a des répercussions désastreuses sur la biodiversité. L'Homme devient artisan de sa propre destruction: c'est l'ère de l'Anthropocène. Cette crise climatique sans précédent, couplée à l'invasion de l'Ukraine par la Russie et la menace nucléaire qui en découle, nous plonge dans des trances que nous n'avions plus connues depuis la crise des missiles de Cuba en 1962. De plus, la situation est aggravée par l'inflation mondiale, en particulier celle des prix de l'énergie et des denrées alimentaires. Le tout est couronné par une instabilité démocratique et la montée du populisme, qui mettent en péril la gouvernance démocratique dans le monde entier.

Face à ce constat, il est impératif de prendre des mesures concrètes, susceptibles de donner de vrais résultats, dans les délais les plus brefs.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses objectifs de développement durable ont pour but de réconcilier l'humain et la planète pour assurer leur développement et leur prospérité. Malheureusement, à cause des situations de crises mentionnées précédemment, les progrès sont insuffisants.

Il faut inventer de nouveaux systèmes de production alimentés par des énergies propres. Cela est directement lié à notre mode de consommation. À ce propos, il est important de prendre en considération les progrès faits dans le cadre du douzième objectif de développement durable.

**“Il faut accélérer la décarbonation, le développement et la production d'énergies propres et investir davantage dans une véritable transition écologique afin d'atteindre les principaux objectifs du Programme de développement durable, et ainsi sauver l'humanité.”**

Il faut accélérer la décarbonation, le développement et la production d'énergies propres et investir davantage dans une véritable transition écologique afin d'atteindre les principaux objectifs du Programme de développement durable, et ainsi sauver l'humanité.

À moins de changer notre mode de consommation, il sera impossible d'inventer et d'appliquer de nouveaux modèles de développement compatibles avec l'atténuation du changement climatique et les limitations nécessaires pour éviter la catastrophe de l'Anthropocène.

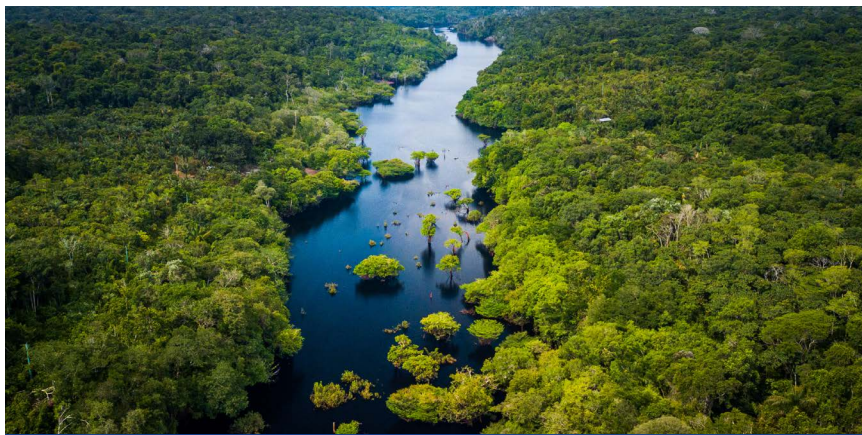


Objectifs de développement durable © Nations Unies, 2019

Il faut préserver la planète. Nous devons faire la paix avec l'environnement, y compris avec les océans, en mettant fin à la pollution sévère qui les rongent, en particulier celle des déchets plastiques. La possibilité de produire une énergie propre est réelle, mais elle exige du monde politique qu'il abandonne les ressources traditionnelles que sont le charbon et le pétrole. À la place, il faut miser sur l'assainissement et la décontamination des eaux et sur l'hydrogène vert, l'énergie éolienne et diverses autres énergies renouvelables.

Mais faire bouger le monde politique requiert des actions conjointes et une bonne coopération. Sans coopération, pas de paix. Sans coopération, pas de développement. Sans coopération, pas de progrès. L'humanité doit conclure un partenariat de coopération. Ce partenariat passe nécessairement par un cadre multilatéral efficace qui opère à la fois au niveau régional et mondial. À l'heure actuelle, le multilatéralisme fondé sur des règles traverse une crise profonde: il s'est effondré à cause de la guerre en Europe. L'ordre doit être rétabli et les règles à nouveau respectées. Il faut trouver un accord sur les mesures d'atténuation de la crise climatique et une nouvelle forme de développement, compatible avec la préservation de l'environnement et de la planète, doit être mise en avant. Pour ce faire, il faut absolument abandonner l'économie basée sur le charbon et le pétrole et décarboner la planète.

Il faut faire progresser de manière équitable dans la numérisation et partager nos avancées dans le domaine de l'intelligence artificielle.



Forêt amazonienne, Brésil © Adobe Stock

Il faut préserver l'Amazonie et les forêts du monde, tout en construisant les infrastructures pour la transition énergétique à venir. Les pays du Sud peuvent contribuer à la protection de l'environnement et de la biodiversité et promouvoir la paix et la stabilité dans le monde. À ces fins, il faut se montrer solidaire et coopérer pour que la démocratie et l'état de droit règnent partout dans le monde.

Ils sont particulièrement compétents dans la transformation des conflits, la résolution de différends et la protection et la gestion responsable des ressources naturelles, le tout dans un monde interconnecté. Pour ce faire, il faut que la vérité l'emporte sur les mensonges et la paix sur la violence. Il faut protéger la planète en créant de nouvelles méthodes et chaînes de production pour assurer un développement humain durable et une paix durable.

**"Il faut que la vérité l'emporte sur les mensonges et la paix sur la violence. Il faut protéger la planète en créant de nouvelles méthodes et chaînes de production pour assurer un développement humain durable et une paix durable."**

L'éducation et le renouvellement des connaissances sont fondamentaux. L'Université pour la paix – [www.upeace.org](http://www.upeace.org) – forme les artisans de la paix de demain, une mission qui lui a été donnée par l'Assemblée générale des Nations unies il y a plus de quarante ans. Ces jeunes artisans de la paix, venus de partout dans le monde, sont capables d'agir et de créer les conditions pour que la société humaine persiste face aux menaces qui planent sur elle.

**Recteur Francisco Rojas-Aravena**

Université pour la Paix des Nations unies (UPEACE)  
[www.upeace.org](http://www.upeace.org)

# LA RÉSILIENCE DE L'EUROPE MONTE EN PUISSANCE



Barcelone, Espagne © Dave, Z

Notre monde a changé, ce qui fait de la résilience urbaine, déjà indispensable, la seule voie possible. Alors que l'Europe était en train d'élaborer des plans pour se remettre de la pandémie et faire face à l'aggravation de la crise économique mondiale, la Russie a envahi l'Ukraine. Le conflit, qui se poursuit, a entraîné un afflux important de réfugiés dans les villes européennes, a fait flamber l'inflation dans la zone euro, en particulier les prix des denrées alimentaires et de l'énergie, et a accentué les clivages sociaux et la défiance – tout ceci sur fond d'urgences climatiques qui se multiplient et s'aggravent dans la région. Ces chocs à répétition montrent à quel point il importe que les villes, en tant que première ligne de défense, soient mieux préparées.

Tous ces enjeux sont étroitement liés. En adoptant une perspective de résilience, les autorités locales, régionales et nationales peuvent discerner ces liens ainsi que les pressions chroniques qui pèsent sur les systèmes urbains et leur population.

Le renforcement de la résilience est un outil permettant de mobiliser tous les acteurs de la ville et de définir les actions ayant l'incidence la plus significative sur les personnes, les biens et les processus urbains.

Comme l'a souligné le Secrétaire général des Nations unies, « nous avons besoin de coopération, mais nous sommes confrontés à la fragmentation ». Les chocs récents ont clairement montré que la reprise après les crises actuelles et la préparation pour mieux réagir aux crises suivantes exigent de changer d'échelle et de porter une attention particulière à l'intégration et à la collaboration. Or c'est là un domaine dont l'Europe est familière et qu'elle maîtrise. Ces dernières années, certaines villes européennes ont pris des mesures importantes pour renforcer la résilience urbaine.

Leurs exemples sont une source d'inspiration pour démultiplier les effets dans toute l'Europe et dans le monde. Trois actions pourraient aider d'autres villes européennes à progresser rapidement sur la voie de la résilience.

Tout d'abord, renforcer la résilience urbaine passe par le déploiement de méthodologies innovantes et l'exploitation de technologies pour la collecte de données contextuelles. À cet égard, le parcours de résilience de Barcelone peut inspirer d'autres villes européennes. En 2009, une série d'événements inattendus d'importance critique – sécheresses, attentats terroristes, inondations, etc. – qui avaient menacé l'équilibre de la ville ont convaincu Barcelone que la résilience urbaine était un élément moteur de la durabilité. La municipalité a encouragé la collaboration multisectorielle et, en partenariat avec ONU-Habitat, a mis au point une méthode qui a été mise en œuvre et testée dans la ville. Ces efforts ont débouché sur un outil de profilage de la résilience des villes, qui utilise des données contextualisées pour diagnostiquer la performance de plusieurs systèmes, mobiliser les acteurs urbains et prendre de meilleures décisions. Depuis huit ans, le programme mondial pour la résilience des villes d'ONU-Habitat soutient la mise en œuvre de cet outil à Barcelone.

**“Dans le cadre de ses efforts de coopération, Barcelone a renforcé son soutien à d'autres villes, en partageant ses connaissances et en accompagnant les autorités locales dans leur parcours vers la résilience.”**



Dans le cadre de ses efforts de coopération, Barcelone a renforcé son soutien à d'autres villes, en partageant ses connaissances et en accompagnant les autorités locales dans leur parcours vers la résilience. Cette alliance a abouti à la mise en œuvre et au calibrage de l'outil de résilience à Maputo (Mozambique), à Dakar (Sénégal) et, désormais, à Medellín et à Tunis.

En deuxième lieu, développer à une plus grande échelle les actions visant à renforcer la résilience urbaine dans toute l'Europe requiert la participation des autorités nationales, régionales et locales dans la mise en place de plans ambitieux et crédibles. Les effets des catastrophes se font principalement sentir au niveau local. La capacité de résistance locale, la faculté d'adaptation et l'ampleur des conséquences dépassent les frontières locales et régionales. Les tensions chroniques au sein des systèmes urbains – manque de logements et d'infrastructures de base, inégalités de genre, fracture numérique, clivages politiques et crise économique – déterminent la résilience de la ville et de la communauté et requièrent des solutions régionales et nationales.

Dans ce contexte et à la lumière du parcours de Barcelone, le gouvernement régional de Catalogne a uni ses forces avec

ONU-Habitat pour calibrer la méthodologie du programme mondial pour la résilience des villes en vue de sa mise en œuvre territoriale et régionale. Pour la première fois, ONU-Habitat déploie ce programme mondial sur un territoire. La mise en œuvre du programme, qui s'étend sur quatre ans, a commencé en 2022 sur le territoire pilote de Terres de l'Ebre, une réserve de biosphère d'une grande importance pour l'Europe. Terres de l'Ebre est une zone dépeuplée vulnérable au changement climatique, caractérisée par six paysages différents, dont le delta de l'Ebre, qui abrite 19 espèces protégées par la législation européenne, espagnole et catalane sur la faune et la flore sauvages.

Troisièmement, pour contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable, il est nécessaire de travailler ensemble au sein de réseaux qui renforcent l'impact et les connaissances. L'Europe doit encourager les partenariats entre les villes, les différents niveaux de gouvernance, les chercheurs et le secteur privé afin d'apporter un soutien aux petites municipalités et de faire en sorte qu'aucun lieu ne soit laissé de côté.

Barcelone, le Grand Manchester, Helsingborg, Matosinhos, Milan et la province de Potenza ont été choisies par le programme «Pour des villes résilientes 2030» en tant que premières villes européennes destinées à devenir des «pôles de résilience» mondiaux. «Pour des villes résilientes 2030» est une initiative transversale unique visant à améliorer la résilience locale, coordonnée par onze partenaires principaux, dont l'UNDRR, ONU-Habitat, la Banque mondiale et le groupe C 40 Cities. Ces pôles ont joué un rôle moteur dans l'intégration des risques et de la résilience dans les politiques et approches municipales et aideront d'autres villes à suivre leur exemple.

Adopter une optique de résilience favorise une réflexion systématique sur la manière de considérer et de concevoir les villes, les métropoles, les régions et les pays. L'Europe doit calibrer tous ses systèmes urbains en tant que moteurs du développement dans notre monde en mutation. Pour cela, la résilience urbaine est la seule voie à suivre.

### **Isabel Parra**

*Plaidoyer, partenariats et sensibilisation Programme mondial sur la résilience des villes, ONU-Habitat*  
[www.unhabitat.org](http://www.unhabitat.org)



York, Royaume-Uni © Michael Warwick

# INSUFFLER UN NOUVEL ÉLAN À LA DÉFENSE DE LA DÉMOCRATIE: AGIR AVEC INTELLIGENCE, AGILITÉ ET HONNÊTETÉ

Sur tous les continents, les démocraties subissent des pressions considérables. En l'espace de deux décennies, le recul démocratique, qui était certes inquiétant mais pas déterminant, est devenu un enjeu central du paysage politique contemporain. Les signes annonciateurs, les modalités précises et l'ampleur du recul lui-même varient certes d'une région à l'autre, mais aucun pays n'est épargné par la montée ou la résurgence de mouvements, pratiques ou discours autocratiques, autoritaires ou illibéraux. Cela remet en question non seulement la démocratie en tant qu'idéal, mais aussi la résilience et l'intégrité des systèmes, institutions et processus démocratiques eux-mêmes.

Quel qu'en soit le niveau de ressenti concret au sein de chaque société, ce sentiment de malaise démocratique rogne l'imagination démocratique, c'est-à-dire la capacité de chaque citoyen à imaginer les bienfaits que peut lui apporter la démocratie.

Cette tendance ne s'observe pas uniquement dans les démocraties nouvelles ou en cours de consolidation; elle est aussi à l'œuvre dans des systèmes démocratiques établis de longue date, comme l'Union européenne.

Les démocraties ne peuvent pas se défendre en restant isolées. Elles doivent absolument nouer des alliances et des partenariats ambitieux pour pouvoir espérer renverser les tendances anti-démocratiques.

Ces dernières années, l'on assiste heureusement à une action commune en ce sens de la part des gouvernements démocratiques dans le monde. Le sommet pour la démocratie n'en est qu'un exemple, qui incarne une détermination renouvelée de la part de nombreux pays de coordonner leur action pour protéger et promouvoir les valeurs démocratiques au niveau mondial.

**“Les démocraties doivent absolument nouer des alliances et des partenariats ambitieux pour pouvoir espérer renverser les tendances anti-démocratiques.”**

Cet engagement réaffirmé mérite d'être salué. Mais pour être en mesure de l'honorer, les démocraties doivent orienter leur action autour de trois grands axes. Premièrement, articuler une nouvelle conception du problème. En effet, il est tenant de présenter la lutte, que ce soit dans le discours public ou les médias, comme un affrontement entre les démocraties et les autocraties. Mais ce point de vue est simpliste et donc inadapté. La réalité est bien plus complexe. Comme l'écrivait dernièrement ma collègue Laura Thornton, la lutte entre la démocratie et l'autocratie, si tant est qu'on puisse la définir en ces termes, n'est pas fondée sur des frontières géographiques, mais sur des valeurs et des idéaux communs aux peuples du monde entier.

Au sein de chaque démocratie, il y a des mouvements et des individus autocratiques et illibéraux, de la même manière que, sous le joug de chaque régime autocratique, de courageux démocrates se battent pour faire changer les choses. Qui plus est, le vrai danger pour les démocraties, ce sont les forces autocratiques en leur sein, et vice versa.

Les démocraties doivent garder cela à l'esprit lorsqu'elles élaborent et coordonnent leurs stratégies de lutte contre les causes profondes et les symptômes de l'érosion démocratique.

Deuxièmement, les stratégies mondiales de lutte contre le recul démocratique doivent adopter un caractère nettement plus urgent. S'il y a un enseignement à tirer de ces dernières années, c'est bien que la progression démocratique n'est ni linéaire, ni irréversible, quel que soit le pays. L'exemple le plus marquant en est l'assaut sur le Capitole du 6 janvier 2021. Il a montré de manière flagrante que des faiblesses démocratiques pouvaient surgir là où la démocratie était pourtant réputée solidement ancrée.



Capitole, États-Unis d'Amérique © Adobe Stock

Qu'il s'agisse de lutter contre les sirènes d'un populisme tenace, contre la démocrature, où des structures ostensiblement démocratiques masquent une réalité faite de pratiques répressives, ou contre le trou noir d'une vraie dictature, ne pas agir pour résoudre le problème dès maintenant signifie se priver de toute perspective d'amélioration à l'avenir.

Troisièmement, quelles qu'en soient les imperfections par ailleurs, la démocratie n'est jamais aussi forte que ses fondations. Renforcer ces fondations est un travail constant.

Les démocraties ne peuvent pas se reposer sur leurs lauriers. S'abstenir de défendre, sur leur propre territoire, leurs principes, valeurs et institutions démocratiques est un luxe qu'elles ne peuvent se permettre. Bien entendu, cela n'implique pas de cesser de plaider en faveur de ces valeurs au-delà de leurs frontières. S'empressement de critiquer les voisins sans balayer devant sa porte, par contre, est loin d'être une stratégie viable pour renforcer sa crédibilité.

Après tout, les éléments les plus saillants de l'érosion démocratique, que ce soit en Europe ou aux États-Unis, sont le produit même des lacunes démocratiques internes à ces sociétés. C'est pourquoi, notamment, les institutions de l'Union doivent continuer de se montrer fermes face aux atteintes internes aux principes fondamentaux du bloc, et ne pas rechigner à utiliser toute la panoplie d'instruments disponibles, y compris une application systématique de l'article 7 du traité sur l'Union européenne. Pour sortir de situations épineuses pour la démocratie, chaque pays doit procéder à une introspection en règle et être honnête avec soi-même. C'est tout aussi indispensable que de mettre au point des stratégies mondiales efficaces de lutte contre ces problèmes.

Tout cela est évidemment plus facile à dire qu'à faire. Il se pourrait d'ailleurs que tous ces éléments de stratégie et de politique publique, même combinés, ne suffisent pas à infléchir les tendances internationales actuelles.

Que cela ne nous dissuade pas d'agir. Agir est une nécessité absolue face à la montée des diverses forces et personnalités qui remettent chaque jour davantage en question la démocratie. Des tendances à plus long terme, telles que le grand retour, sur la scène internationale, des rivalités géopolitiques à grande échelle, et des événements précis, tels que la guerre qui fait encore rage en Ukraine, sont un rappel douloureux de l'impératif que revêt la défense de la démocratie. Pour être plus résilientes, pour consolider la démocratie dans le monde, les démocraties doivent tout aussi impérativement se montrer plus intelligentes, plus agiles et plus honnêtes dans la poursuite de cet objectif.

#### **Vassilis Ntousas**

*Directeur du département Europe Initiative Alliance for Securing Democracy, du groupe de réflexion German Marshall Fund of the United States*  
[www.gmfus.org](http://www.gmfus.org)

# RENFORCER LA RÉSILIENCE POUR RELEVER LES DÉFIS

De nombreux défis de longue date ont pris de l'ampleur au cours de cette troisième décennie du XXI<sup>e</sup> siècle. C'est notamment le cas de ceux abordés dans la stratégie Europe 2020: la mondialisation, la pression sur les ressources et le vieillissement de la population. À ceux-ci s'ajoutent les défis posés par la COVID et la guerre en Ukraine, dont la fin est tout sauf imminente.

Par conséquent, de nouveaux efforts de résilience et de relance sont nécessaires, notamment à travers les priorités exposées dans la stratégie, à savoir une croissance intelligente, durable et inclusive, mais aussi, bien entendu, grâce au soutien financier accru apporté par l'instrument NextGenerationEU et le nouveau cadre financier pluriannuel pour la période 2021-2027. La numérisation a elle aussi permis d'engranger des progrès importants.

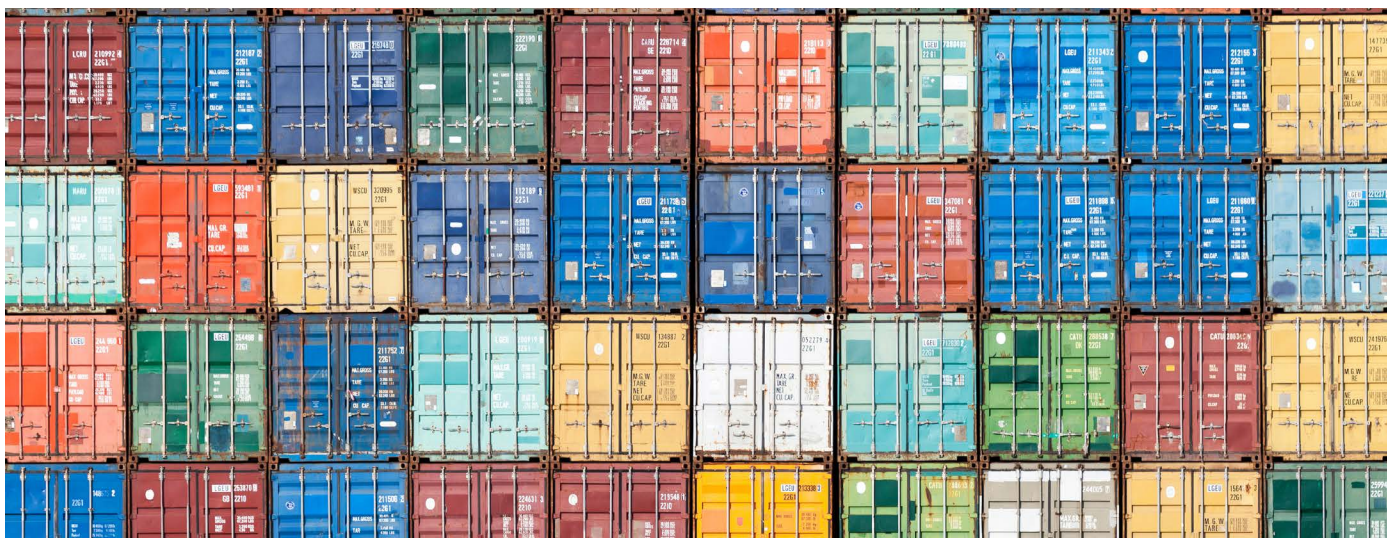
En ce qui concerne le premier de ces défis, celui de la mondialisation, on pourrait penser que le protectionnisme serait la réponse à apporter à l'émergence ou la réémergence de certains pays, comme la Chine et l'Inde. Ce serait toutefois contraire aux intérêts de nos consommateurs et des secteurs productifs qui utilisent des biens importés. En effet, les prix augmenteraient et l'expérience passée nous a clairement montré les avantages globaux de l'ouverture des économies.

Dans ce contexte, l'Union a choisi, preuve de son engagement manifeste en faveur de la résilience, de rester ouverte aux économies extérieures et de promouvoir un marché unique fort. Dans le prolongement des documents précédents et des pratiques antérieures, la stratégie Europe 2020 comprend une section intitulée «Un marché unique pour le XXI<sup>e</sup> siècle». Des documents plus récents, notamment la «nouvelle stratégie industrielle» (2020, mise à jour en 2021) et le «rapport annuel sur le marché unique», proposent également des pistes pour l'avenir.

**“L'Union a choisi, preuve de son engagement manifeste en faveur de la résilience, de rester ouverte aux économies extérieures et de promouvoir un marché unique fort.”**

L'Union européenne a ainsi su tirer profit de la croissance récente de ces pays qui étaient autrefois à la traîne, puisqu'elle leur vend désormais une plus grande quantité de marchandises issues de secteurs où nous sommes compétitifs.

Les inquiétudes concernant la pression exercée sur les ressources pourraient, quant à elles, entraîner un ralentissement de la croissance, perçu comme seul moyen de préserver de l'environnement.

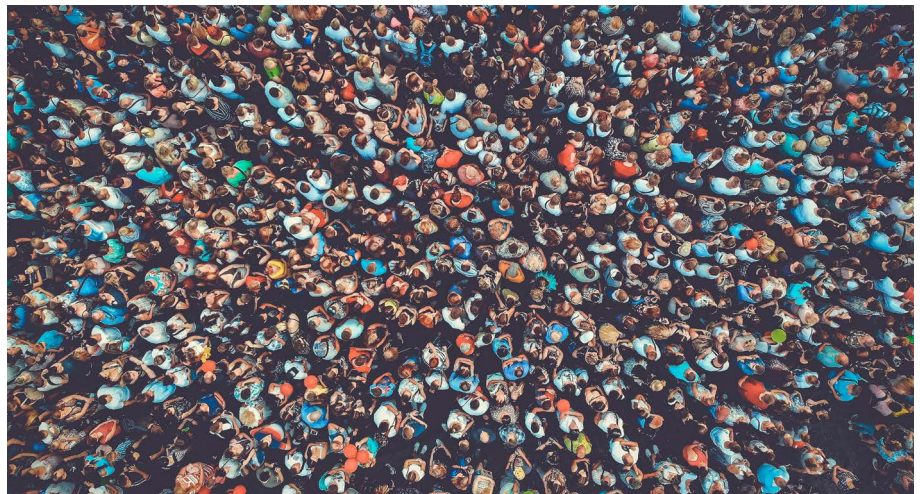


© Adobe Stock

Toutefois, l'expérience montre qu'une politique respectueuse de l'environnement présente également des avantages économiques en réduisant les coûts. Le secteur des transports, grand pollueur s'il en est, offre un exemple intéressant. L'engagement de l'Union en faveur du rail, de l'utilisation d'énergies renouvelables et propres et de la réduction du trafic apporte des avantages importants en réduisant la pollution et les coûts économiques.

Les dernières données montrent que le vieillissement et le déclin de la population sont des préoccupations majeures pour l'Union européenne. D'ici 2050, l'Europe devrait être la seule grande région du monde à connaître un déclin démographique. En Amérique et en Asie, la population continuera de croître quelque peu (la population chinoise diminuera, mais la population indienne atteindra 1,7 milliard d'habitants), et l'Afrique connaîtra une croissance énorme, portant sa population à environ 4 milliards d'habitants.

Afin de surmonter les défis liés non seulement à la compétitivité dans un monde globalisé, mais aussi à la pression sur les ressources et au déclin démographique, outre l'engagement en faveur d'une croissance intelligente, la promotion d'une croissance inclusive associée à une plus grande cohésion économique et sociale est primordiale. Certains pourraient en douter. En ce qui concerne la cohésion sociale, on pourrait considérer qu'il faille adopter un modèle social moins exigeant (notamment en imposant de bas salaires) pour rester compétitif au niveau mondial.



© Adobe Stock

Quant à la cohésion territoriale, on pourrait croire qu'il y aurait un compromis entre l'équilibre territorial et la compétitivité, cette dernière étant compromise au nom d'un meilleur équilibre. Suivant cette logique et compte tenu des enjeux mondiaux, les ressources les plus précieuses devraient être concentrées dans les zones déjà plus favorisées. Pourtant, les preuves sont très claires, l'Europe en étant le meilleur exemple. Nous nous vantons de bénéficier de la balance des paiements la plus excédentaire au monde, d'un modèle social très exigeant et de salaires élevés.

**"La résilience doit donc provenir du renforcement de ces priorités, associé à une économie fondée sur la connaissance et l'innovation, à une plus grande efficacité dans l'utilisation des ressources, à une forte cohésion sociale et territoriale et à la promotion des régions."**

Certains de nos pays illustrent parfaitement le fait que ceux qui dégagent les excédents les plus importants (l'Allemagne, les Pays-Bas et, en dehors de l'Union européenne, la Suisse) sont également ceux qui jouissent d'un bon équilibre territorial, sans les coûts économiques et environnementaux des mégapoles.

La résilience doit donc provenir du renforcement de ces priorités, associé à une économie fondée sur la connaissance et l'innovation, à une plus grande efficacité dans l'utilisation des ressources, à une forte cohésion sociale et territoriale et à la promotion des régions. En outre, ces priorités contribuent également, par l'amélioration des conditions de vie, notamment une meilleure accessibilité, à ce que les familles décident d'avoir plus d'enfants.

**Manuel Porto**

*ELDR, PPE-DE, Portugal (1989-1999)  
mporto@fd.uc.pt*

# RÉSILIENCE EUROPÉENNE

La résilience européenne est-elle le fruit de facteurs spécifiques distincts de ceux liés à d'autres formes de stabilité? Qu'est-ce qui fait que l'Union européenne, même en pleine tempête, plie mais ne rompt pas? Le monde d'aujourd'hui n'est pas comparable à celui de nos pères fondateurs. L'enthousiasme pour l'«Europe» connaît des hauts et des bas. Les tensions s'accroissent sur le continent, en particulier alors que la guerre fait rage en Ukraine.

Toutefois, nous voyons que l'Union européenne, en tant qu'association d'États, demeure très vivante et unique.

Comment l'Union européenne peut-elle évoluer? Que faut-il garder? Que faut-il réformer? Voici quelques considérations générales:

1. Il y a lieu d'examiner constamment l'équilibre entre les processus décisionnels européens et nationaux.

Que faut-il encore harmoniser en 2023? Quels domaines restent mieux régis à l'échelle nationale? Comment réglementer l'espace numérique? Comment améliorer tant les infrastructures analogiques que numériques? Comment réagir au vieillissement de la société? Les réponses à ces questions ne sont pas gravées dans le marbre; elles doivent s'adapter à l'état de la technique et ne nécessitent pas toujours de modification des traités.

2. À quel point voulons-nous être réellement européens? Est-il temps d'approfondir davantage la politique étrangère, de sécurité et de défense? Allons-nous nous accorder sur une politique de migration et d'immigration?

3. Quelle est notre réponse aux enjeux actuels de la politique économique aux États Unis et en Chine? Comment organisons-nous les chaînes d'approvisionnement mondiales?

À quel niveau d'autosuffisance doit-on parvenir (ou revenir!) en matière de production d'énergie, de production alimentaire et (partiellement) de production industrielle?

Ce n'est pas parce que l'on pose des questions qu'il faut y répondre directement. Ces interrogations sont toutefois particulièrement importantes dans la communication qui permet aux citoyens, à nos électeurs, de saisir et de comprendre ce qui se passe à Bruxelles, perçue comme étant éloignée de leurs préoccupations.

Plus concrètement, il en résulte, selon moi, ce qui suit:

## *Économie, compétitivité et réduction des formalités administratives*

Il est urgent de simplifier et d'assouplir les voies décisionnelles parfois tortueuses. Il y a lieu de répliquer rapidement à la loi américaine sur la réduction de l'inflation (Inflation Reduction Act), et la réponse européenne ne saurait consister à imposer de nouveaux obstacles bureaucratiques et réglementaires à l'économie. Le budget européen 2023, qui comprend les mesures exceptionnelles de soutien, vient d'être adopté, et il s'agit maintenant d'autoriser au plus vite les aides. L'objectif premier doit être de soutenir nos entreprises et notre production industrielle, et non de les pousser vers d'autres horizons.

## *Recherche et innovation*

Nous devons renforcer encore notre rôle de chef de file, tout en suscitant une nouvelle acceptation des progrès technologiques.



© Adobe Stock



© Adobe Stock

Il s'agit d'attirer des scientifiques et des ingénieurs de pays tiers et de porter une culture d'inventivité et de développement qui peut constituer un facteur d'implantation essentiel, en particulier pour nos jeunes. Bientôt, quelque 10 milliards d'êtres humains se partageront la Terre. Il en résultera des défis majeurs en matière d'alimentation, d'énergie et d'approvisionnement général, qui ne peuvent être résolus que grâce aux nouvelles technologies. Là encore, nous devons être ouverts aux progrès technologiques et soutenir en temps utile la recherche dans ce domaine, en faisant montre de souplesse.

#### *Économie extérieure*

L'Union ne saurait se fermer au commerce international. Les accords commerciaux adoptés par le Parlement et le Conseil doivent être ratifiés et de nouveaux accords doivent être conclus. En particulier, nous devons repartir d'une page blanche avec les États-Unis. Nous pouvons pour ce faire nous appuyer sur les nombreux bons résultats obtenus lors des négociations précédentes.

Les longues chaînes commerciales ont une incidence négative sur le climat, c'est pourquoi il convient d'équilibrer les choses: quelle est la quantité de transport nécessaire, comment réduire les émissions, comment optimiser les voies d'approvisionnement? Une chose est sûre: le protectionnisme ne nous aidera pas. Au contraire: il conduira à la désindustrialisation et freinera la croissance. Il nous faut une nouvelle définition de la concurrence mondiale, avec un juste équilibre entre les pays les plus riches et les plus pauvres.

#### *Évolution démographique*

Au cours des prochaines années, les questions de santé publique, de soins, d'emploi et de retraite revêtiront une importance croissante dans l'ensemble de l'Union. Ici aussi, la question se pose: doit-on décider et réglementer à l'échelle européenne ou au niveau national? Quelles réponses apporter aux nouvelles questions éthiques dans le domaine médical? Comment les États coopéreront-ils?

Dans un article aussi court que celui-ci, il n'est possible que d'effleurer quelques mots clés sans les aborder de manière différenciée, et certainement sans prétendre à l'exhaustivité!

Le message pour les années à venir reste clair: l'Europe ne saurait à coup sûr être résiliente sans espoir en l'avenir, sans confiance et optimisme dans la gestion des crises, sans attitude positive vis-à-vis des évolutions technologiques, sans simplification et flexibilité de l'administration.

Depuis la naissance de la Communauté européenne, puis de l'Union, ses membres se distinguent par leur persévérance combinée à une admirable capacité de compromis. Ces deux qualités très différentes ont ici un effet complémentaire. Les décideurs à tous les niveaux restent déterminés à atteindre l'objectif, même si le chemin à parcourir est encore long, et sont prêts à nouer des compromis pour aller de l'avant. La persévérance et la disposition à atteindre des compromis sont également nécessaires pour tenter de répondre à la question récurrente: élargissement et/ou approfondissement?

La devise «Hope for the best, prepare for the worse» (espérer le meilleur, se préparer au pire) est certainement typiquement européenne et reste d'actualité.

**Godelieve Quisthoudt-Rowohl**  
PPE-DE, Allemagne (1989-2019)  
gqr@quisthoudt.eu



European Parliament  
**FORMER MEMBERS  
ASSOCIATION**

## **Association des Anciens Députés au Parlement Européen**

Tél.: + 32(0)2 284 07 03  
formermembers@europarl.europa.eu

Parlement européen - Bât. József Antall 02Q073  
Rue Wiertz, B-1047 Bruxelles.

**[www.formermembers.eu](http://www.formermembers.eu)**

## Suivez-nous

 @EuroparlFMA

 @Europarl\_FMA